

Compte rendu d'exécution de la programmation  
quadriennale 2015-2018  
de l'Organisation internationale de la Francophonie

*Version du 3 octobre 2016*

(1<sup>er</sup> janvier 2015 - 30 juin 2016)

## Table des matières

Sigles utilisés .....	3
1. INTRODUCTION.....	7
1.1 Contexte .....	7
1.2 Objectif .....	7
1.3 Méthodologie .....	7
1.4 Résultats atteints .....	9
1.5 Bénéficiaires .....	13
1.6 Complémentarité.....	16
1.7 Pérennité .....	22
1.8 Leçons apprises.....	24
2. EXECUTION DES PROGRAMMES .....	25
3. ETUDE DE CAS : MISE EN ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION A MADAGASCAR...	84

## Sigles utilisés

ACP	Groupe des Etats d’Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique
AEP	Assemblée des Etats parties
AFD	Agence Française de Développement
AIPPF	Association Internationale des Procureurs et Poursuivants francophones
APC	Approche par compétences
APEFE	Association pour la Promotion de l’Education et de la Formation à l’Etranger
APF	Assemblée Parlementaire de la Francophonie
ASD	Analyse systémique de la durabilité
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BRAC	Bureau régional pour l’Afrique centrale
BRAO	Bureau régional pour l’Afrique de l’Ouest
BRAP	Bureau régional pour l’Asie et le Pacifique
BRECAL	Bureau régional pour les pays de la Caraïbe et d’Amérique Latine
BRECO	Bureau régional pour l’Europe centrale et orientale
CCI	Centre du commerce international
CdP	Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CIFAF	Centre International en Afrique de Formation des Avocats Francophones
CIJF	Comité international des Jeux de la Francophonie
CLAC	Centres de lecture et d’animation culturelle
CLOM	Cours en ligne offerts aux masses
CONFJES	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l’Education des Etats et gouvernements de la Francophonie
CPI	Cour pénale internationale
CREFAP	Centre Régional Francophone d’Asie-Pacifique

CREFECO	Centre régional francophone pour l'Europe centrale et orientale
DAFSI	Direction « Administration, finances et systèmes d'information »
DAPG	Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique »
DCIF	Direction « Communication et Instances de la Francophonie »
DEJ	Direction « Education et jeunesse »
DFEN	Direction « Francophonie économique et numérique »
DOMP	Département des Opérations de Maintien de la Paix
DLFCD	Direction « Langue française, culture et diversités »
DPDS	Direction « Programmation et développement stratégique »
ELAN	Ecole et langues nationales
EPU	Examen périodique universel
FESPACO	Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou
FFIN	Fonds francophone pour l'innovation numérique
FIJEV	Forum international francophone Jeunesse et emplois verts
FIPF	Fédération internationale des professeurs de français
FPT	Formation professionnelle et technique
FRANCOPOL	Réseau international francophone de Formation policière
HCDH	Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme
ICANN	Internet Corporation for Assigned Names and Number
IFADEM	Initiative pour la formation à distance des maîtres
IFDD	Institut de la Francophonie pour le développement durable
IFE	Initiative francophone d'établissement
IFEF	Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
IFN	Initiative francophone nationale
INDH	Initiative Nationale pour le Développement humain
MASA	Marché des arts du spectacle africain
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale

OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OS	Objectif stratégique
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des affaires
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMP	Opérations de maintien de la paix
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la société civile
PAIRE	Programme d'appui aux innovations et réformes éducatives
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PECO	Pays de l'Europe centrale et orientale
PED	Pays en développement
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PROFADEL	Programme francophone d'appui au développement local et solidaire
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
REFFOP	Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix
REFRAM	Le Réseau francophone des régulateurs des médias
REFTIC	Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence
RF	Résultat final
RPNY	Représentation permanente auprès des Nations Unies à New York
RPUA	Représentation permanente auprès de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
RPUE	Représentation permanente auprès de l'Union européenne
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
RSS	Réforme des systèmes de sécurité

SCD	Service de la coordination des UHS et de la décentralisation
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest-Africaine
UHS	Unités hors siège
UNESCO	Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture
WBI	Wallonie-Bruxelles International

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 Contexte

Ce rapport est le premier compte rendu d'exécution de la programmation 2015-2018. Il s'inscrit dans une double ambition portée par l'OIF : contribuer d'une part à la transparence de ses actions et d'autre part apporter une base factuelle pour un meilleur pilotage stratégique de ses programmes et une meilleure prise de décision sur les allocations budgétaires par programme.

Avec l'adoption de la programmation 2015-2018 au Sommet de Dakar, l'OIF s'était engagée à renforcer la gestion axée sur les résultats de ses actions. Cela impliquait :

- l'amélioration des mécanismes de mesure et de reddition permettant de mieux caractériser les résultats atteints,
- le renforcement des capacités d'analyse et d'ajustement de ses actions, le cas échéant.

## 1.2 Objectif

Ce compte rendu d'exécution se propose de présenter aux Etats et gouvernement membres de la Francophonie l'exécution de la programmation de l'OIF : de la mise en œuvre des moyens alloués et des résultats atteints.

Ce premier bilan de la programmation ainsi que les retours d'expérience sont autant d'éléments qui permettent de nourrir la réflexion sur les inflexions à apporter à la programmation afin d'en accroître la pertinence et l'impact. Il constitue des informations précieuses pour l'Organisation et en particulier pour la Direction « Programmation et développement stratégique » (DPDS) qui est chargée d'accompagner les directions dans la définition de leurs programmes.

## 1.3 Méthodologie

Les directions de programmes ont été sollicitées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016 afin de compléter des rapports narratifs de suivi et de renseigner les indicateurs de résultats qui avait été identifiés et inscrits dans le cadre de suivi de la programmation.

Les rapports ont ensuite été compilés par la DPDS. Les données concernant l'exécution budgétaire des programmes ont été fournies par la Direction « Administration, finances et systèmes d'information » (DAFSI).

Les rapports ont été revus sur la base d'une grille de lecture visant à privilégier la caractérisation des résultats atteints et des changements réalisés plutôt que la description des activités mises en œuvre.

La partie introductive met en exergue les éléments stratégiques concernant les publics cibles prioritaires de l'Organisation, la complémentarité et la pérennité des actions ainsi que les principales

leçons apprises qui amènent l'Organisation à formuler une série de recommandations. Les réalisations les plus significatives de chaque programme sont décrites dans une deuxième partie. Enfin, une étude de cas sur Madagascar, pays hôte du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, est ensuite présentée afin de donner une illustration concrète de la façon dont la programmation de l'OIF contribue aux priorités de ses Etats et gouvernements membres.

**N.B. : Le compte-rendu comporte deux nouveautés principales par rapport aux comptes rendus du précédent quadriennium :**

**i) Le document est davantage axé sur l'atteinte des résultats et sur les changements obtenus que sur les activités des programmes.**

**ii) Les indicateurs de résultats sont présentés pour chaque programme dans le document. Près de 84 % de ces indicateurs ont été renseignés dont 89% au niveau des résultats immédiats. Cela représente un progrès par rapport à la précédente programmation qui ne rendait pas systématiquement compte des indicateurs.**

Il est à noter que :

- Certains indicateurs ne montrent pas de progrès par rapport aux données de départ, lorsque la valeur atteinte est égale au point de référence. Cela se comprend dans la mesure où les cibles doivent s'apprécier à l'issue du quadriennium.
- Concernant les points de référence, il faut rappeler qu'ils se rapportent à la population-cible du programme et non à l'ensemble des acteurs potentiellement touchés par le programme. Ainsi, la valeur « 0 » attachée au point de référence ou à la valeur atteinte ne concerne que le groupe effectivement visé directement par le programme.

Des marges d'amélioration restent à exploiter :

- Certains indicateurs non renseignés encore sont en cours de collecte.
- Au cours de la mise en œuvre, certains indicateurs se sont révélés moins inappropriés et nécessiteront des ajustements dans leur formulation.
- Parmi les indicateurs renseignés, certains programmes ont d'ores et déjà dépassé les cibles qu'ils s'étaient fixés. Cela peut souligner la performance de certains, mais appelle avant tout à réaliser des progrès dans l'estimation des cibles.
- Certains indicateurs peuvent susciter des interrogations quant à la méthodologie avec laquelle ils ont été renseignés. La DPDS s'emploie, en lien avec les directions de programme, à améliorer en continu la qualité des mesures afin d'en asseoir la crédibilité. Ce travail se fait de façon progressive au cours du quadriennium.



## 1.4 Résultats atteints

*Quels sont les changements significatifs apportés ?*

La programmation de l'OIF a été construite pour contribuer aux 8 objectifs stratégiques (OS) du Cadre Stratégique de la Francophonie à l'horizon 2022. Ces objectifs stratégiques ont été traduits dans la programmation 2015-2018 sous forme de 8 résultats finaux (RF) - plus un résultat final transversal - pour lesquels les actions conduites par les différents programmes ont apporté leurs premiers effets.

### **Mission A : Langue française, diversité culturelle et linguistique**

#### **OS 1 : Valoriser l'usage et l'influence de la langue française dans un contexte de diversité linguistique et culturelle.**

RF1 : L'influence des acteurs francophones est accrue dans un contexte de diversité linguistique et culturelle.

- L'OIF est devenue une source de données et d'analyse incontournable sur la langue française.
- Le réseau de traducteurs et d'interprètes francophones appuyé par l'OIF est sollicité au niveau international.
- Des centres régionaux francophones renforcés apportent un appui qualitatif et contextualisé aux Etats en termes d'enseignement du français.
- Les acteurs francophones du numérique sont plus présents dans la gouvernance mondiale de l'internet.

#### **OS 2 : Renforcer l'ancrage de la culture dans les stratégies de développement et l'engagement des jeunes et des femmes dans la création artistique, culturelle et numérique.**

RF 2 : La prise en compte de la culture et des enjeux de diversité culturelle est renforcée dans les stratégies de développement durable et la participation des jeunes femmes et jeunes hommes à l'innovation et à la création artistique, culturelle et numérique est augmentée.

- La qualité des créations appuyées, notamment parmi les nouveaux talents s'est améliorée.
- Les producteurs de séries télévisées d'Afrique francophone ont davantage accès aux marchés anglophones.
- Les Etats ont accru de façon sensible les moyens consacrés à la lecture publique.

### **Mission B : Paix, démocratie et droits de l'Homme**

#### **OS 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique, des droits de l'Homme, de l'État de droit et du rôle de la société civile.**

RF 3 : La gouvernance démocratique, le respect des droits de l'Homme et de l'État de droit se sont améliorés dans l'espace francophone.

- La demande des Etats pour renforcer leur capacité en matière de démocratie et de droits de l'homme (Examen périodique universel (EPU), Initiative Nationale pour le Développement humain (INDH)) s'est accrue. La peine de mort a été abolie en Guinée, à Madagascar et en République Démocratique du Congo (RDC).
- Les expertises nationales en matière de droit se sont améliorées au travers notamment des actions de formation et de l'activité des réseaux.

**OS 4 : Contribuer à la prévention et à la gestion des conflits, à l'accompagnement des transitions et à la consolidation de la paix.**

RF 4 : La Francophonie contribue à l'établissement d'un environnement stable et apaisé dans l'espace francophone.

- Les concertations se sont systématisées dans les situations de crise où la Francophonie est très mobilisée (Burkina Faso, Burundi, République Centrafricaine (RCA) notamment).
- La confiance entre les acteurs des crises dans les pays concernés a été confortée. La participation dans les processus électoraux s'est accrue et les situations de boycott se réduisent.
- Le nombre de contingents francophones formés et opérationnels est en augmentation : la participation des Etats membres de l'OIF aux opérations de paix onusiennes est passée de 23% en 2012 à 36 % en mai 2016.

**Mission C : Education, formation, enseignement supérieur et recherche**

**OS 5 : Contribuer à renforcer l'accès des filles et des garçons à une éducation et à une formation de qualité en vue de l'insertion professionnelle et citoyenne.**

RF 5 : Tous les enfants (filles et garçons) et les jeunes (femmes et hommes) bénéficient respectivement d'une éducation de base et d'une formation professionnelle et technique de qualité dans l'espace francophone.

- L'éducation bi-plurielle est désormais considérée comme un axe de réussite à l'école dans huit pays africains.
- Les compétences langagières, orales et écrites acquises par les élèves du projet pilote «Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français» se révèlent meilleures que celles d'autres élèves bénéficiant d'un enseignement monolingue mais aussi des élèves qui bénéficient d'une autre approche bilingue.
- L'Initiative pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) est considérée comme une partie importante de l'architecture de l'éducation pour 2030. Le modèle d'apprentissage à distance d'IFADEM contribue d'une façon non négligeable aussi bien à la qualité qu'à l'équité de l'éducation par la formation d'un grand nombre d'enseignants et, de manière systémique, par le renforcement des capacités des personnels et des institutions nationales en charge de la formation continue des enseignants. Les programmes soutenus par le Partenariat Mondial pour l'Education utilisent du matériel et des méthodes de formation mis au point par IFADEM. Les contenus de formation produits dans le cadre d'IFADEM sont par ailleurs

réutilisés par le ministère dans le cadre d'activités hors-IFADEM (notamment au Bénin et en RDC).

- Les outils de l'OIF développés avec les acteurs de la formation professionnelle des pays francophones et visant à développer les compétences professionnelles des jeunes sont devenus une référence dans la plupart des pays francophones.

#### **OS 6 : Faciliter la circulation des savoirs, l'innovation et la mobilité des jeunes étudiants, chercheurs, créateurs et entrepreneurs.**

RF 6 : Les opportunités d'échanges, d'apprentissage et de partage des compétences et des connaissances des jeunes femmes et hommes sont accrues.

- Suite à une enquête menée auprès des volontaires de la Francophonie des promotions 2011, 2012 et 2013, 69% d'entre eux étaient en activité un an après leur volontariat et plus de 80% des anciens volontaires présentement salariés ont mis moins de 6 mois à trouver un emploi.
- On observe une sollicitation des pays francophones pour un appui à la mise en place de dispositif nationaux de volontariat comme levier à l'engagement citoyen des jeunes (Gabon, Cameroun, Madagascar).
- Les jeunes et réseaux jeunesse francophones ont été mobilisés sur les enjeux qui les concernent au niveau national et international notamment à l'occasion de deux grandes campagnes de mobilisation et d'action, « J'ai à cœur ma planète » et l'Initiative transversale « Libres ensemble ».

#### **Mission D : Développement durable, économie et solidarité**

#### **OS 7 : Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de Programme de développement pour l'après-2015 et des Objectifs du développement durable.**

RF 7 : Les pays ciblés intègrent davantage les enjeux et Objectifs du développement durable (ODD) dans les politiques nationales et locales.

- On observe une forte appropriation des ODD auprès des acteurs bénéficiaires, notamment caractérisée par le fait qu'au moins 8 des 15 pays qui ont formulé des requêtes pour bénéficier d'un accompagnement en faveur de l'intégration des ODD dans les politiques, y compris sectorielles, ont fourni des feuilles de routes pour cette intégration, et au moins 4 ont conduit un processus de priorisation des ODD.

#### **OS 8 : Soutenir une croissance durable et inclusive qui favorise le bien-être des populations et la création d'emplois en particulier pour les femmes et les jeunes.**

RF 8 : Les conditions d'une croissance durable et équitable dans les pays ciblés sont consolidées.

- La mise en relation et la promotion de partenariats d'affaires directs entre opérateurs économiques dans des filières porteuses comme agro-alimentaire, anacarde, hydraulique, notamment, en provenance de différentes régions francophones (Afrique, Asie-Pacifique ,

Océan indien, Amérique et Pays de l'Europe centrale et orientale (PECO)), ont été consolidées et relancées.

### **Intégration de la transversalité**

RF 9 : La programmation intègre de manière pertinente les thématiques transversales de la société civile, de l'égalité femme-homme et du numérique.

- Les questions transversales - promotion de l'égalité femme-homme, utilisation du numérique, partenariats avec la société civile - ont directement été prises en compte par les programmes des quatre grandes missions. Les programmes dits transversaux se sont concentrés sur des besoins plus spécifiques : appui à la société civile francophone pour mieux faire entendre sa voix ; renforcement des ONG ou institutions en charge de l'égalité femme-homme dans les pays francophones ; accroissement des capacités de production de contenus et d'applications numériques innovants.

## 1.5 Bénéficiaires

*Qui a bénéficié notamment parmi les jeunes et les femmes ?*

**Les programmes de l'OIF ont maintenu leurs efforts afin de mieux cibler et intégrer les femmes et les jeunes dans leurs actions.**

- Près de 300 jeunes et 35 organisations de jeunesse ont bénéficié du soutien de l'OIF pour la participation et/ou organisation d'activités jeunesse et plus de 10 000 jeunes ont participé à la consultation « J'ai à cœur ma planète » suscitant réflexions et échanges de bonnes pratiques.
- Le programme de Formation et insertion professionnelles des jeunes a permis à 10 000 jeunes de suivre les programmes d'Approche par compétence (APC) développés par 8 pays (Haïti, Sainte Lucie, Seychelles, Madagascar, Sénégal, Cambodge, Laos, Vietnam). 6 autres pays (Bénin, Cameroun, Guinée, Madagascar, Mali et Sénégal) ont élaboré et implanté des plans d'action de mise en œuvre de leur politique de formation professionnelle.
- 97% des bénéficiaires des actions du programme Français Langue étrangère dans les Pays d'Europe centrale et orientale sont des femmes et 53 % des bénéficiaires ont moins de 40 ans.
- 2 557 jeunes âgés de 16 à 19 ans ont bénéficié de différentes actions parascolaires dans les PECO.
- La plateforme du Cours en ligne offerts aux masses (CLOM) a accueilli 12 098 inscrits ; plus de 4000 participants ont été enregistrés lors des sessions de novembre 2015 et d'avril 2016. La première session a accueilli plus de 3 000 participants venus d'horizons très divers (73,2 % Brésiliens, 11,9% Roumains, 7,3 % Français), dont 75,3 % de femmes, avec une moyenne d'âge de 33 ans. En raison d'une forte demande, une nouvelle session de la formation a été organisée du 29 mars au 26 avril 2016, et a réuni plus de 1 500 inscrits : 29,2 % Brésiliens, 27,8 % Roumains, 18,1 % Français. 69 % des répondants estiment avoir atteint voire dépassé leurs objectifs à l'issue du CLOM.
- Le dispositif de formation à distance, dans le cadre du projet « Jeunes enseignants débutants en action (JEDA) », bénéficie à 60 enseignants d'Europe centrale et orientale (Albanie (8), Arménie (8), Bulgarie (8), ERY Macédoine (8), Moldavie (8), Roumanie (20) dont 90% des participants sont des femmes.
- Dans le domaine du numérique, pour 2015, le nombre de bénéficiaires directs s'élève à 1 984 personnes issues des pouvoirs publics (gouvernements, régulateurs, institutions publiques) intervenant dans le secteur du numérique ainsi que de la société civile, des milieux professionnels et des communautés d'intérêts concernés par l'édification de la société de l'information. Lorsque les données sont disponibles, la part des femmes dans les bénéficiaires est comprise entre 36 et 47 % et celle des jeunes entre 80 et 100%.

- Le Forum mondial de la langue française en 2015 a vu la participation de 602 jeunes, soit 451 participants et 151 porteurs de projet (dont 40% de femmes et 66% de personnes du Sud) provenant de l'espace francophone et au-delà. Au total, 352 jeunes du Sud ont été pris en charge par le Forum, certaines Directions de l'OIF, le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes, et du Pacifique (ACP), certains États et gouvernements notamment. Ces jeunes pris en charge représentaient 59 pays (Afrique, Asie, Amérique Latine, Europe de l'Est et des Balkans). Au total, plus de 900 personnes ont été accréditées et 90 pays représentés.
- Parmi les 597 enseignants et enseignantes des régions de Gagnoa et d'Abengourou qui avaient commencé la formation IFADEM en Côte d'Ivoire, on comptait 234 femmes, soit 39%. La formation des cadres et des personnels d'accompagnement pédagogique à la méthodologie de production de contenus de formation à distance IFADEM a bénéficié à 13 conceptrices de contenus au Liban soit l'intégralité du groupe des concepteurs. Par ailleurs, les formations régionales sur la production de ressources éducatives libres ont été dispensées à près d'autant de femmes que d'hommes à Abidjan (8 sur 16), Antananarivo (6 sur 13) et Hanoi (6 sur 15).
- Le Programme Egalité femme-homme a bénéficié aux Ministères en charge de la condition féminine dans les Etats et gouvernements membres de l'OIF, ainsi qu'à environ 10 organisations de femmes francophones qui ont pu bénéficier d'appui en termes de participation à de grands événements et débats internationaux, d'accompagnement technique et financier dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes, de l'autonomisation économique des femmes et du rôle des femmes dans les situations de conflit et post-conflit. Environ 90 femmes ont été accompagnées toutes activités confondues.
- Au moins 23 Etats francophones du Sud ont bénéficié d'actions de promotion et de détection de talents, ainsi que la France, la Belgique, le Canada et la Roumanie. La proportion de femmes parmi les bénéficiaires du Fonds Image de la Francophonie a atteint 26 % (15 réalisatrices sur 56). Elle est de 62,5 % parmi les stylistes participant au programme « Edition limitée ». La moyenne d'âge des bénéficiaires de la commission audiovisuelle du Fonds Image de la Francophonie est de 35 ans (contre 41 ans en 2013, précédente année comparable, avec deux commissions dans l'année). La moyenne d'âge des bénéficiaires du programme Edition limitée (créateurs de mode) est de 31 ans. Sans que le critère du genre soit introduit dans les propositions établies par les co-éditeurs, on compte désormais quatre signatures féminines sur les onze titres publiés.
- Le Réseau francophone de traducteurs et interprètes de conférence (REFTIC) a permis à 14 jeunes ressortissants des pays du Sud de bénéficier d'un programme de bourses d'étude dans deux établissements de formation. Au terme de leurs études, ces jeunes traducteurs et interprètes seront placés auprès des organisations partenaires (telles que la Commission de l'Union africaine (CUA)) pour répondre aux besoins identifiés.  
Par ailleurs, le REFTIC s'est mobilisé pour organiser un atelier de renforcement de compétences à la Banque africaine de développement au bénéfice de 11 jeunes ressortissants de la sous-région, dont certains ont été accrédités pour adhérer au REFTIC. A l'heure actuelle, le réseau est composé de 55 membres.

**Conclusion :**

Ce premier rapport d'exécution atteste que l'Organisation a progressé dans l'intégration des jeunes et des femmes dans la mise en œuvre de sa programmation. Certains résultats dépassent même les attentes de l'Organisation comme, pour ne citer qu'un exemple, le CLOM sur l'intercompréhension des langues romanes qui a attiré plus de 10 000 jeunes.

**Recommandation :**

Il conviendra de poursuivre cet effort en veillant à attirer, encore davantage, ces deux publics cibles. L'OIF veillera également, à travers des analyses sexo-spécifiques ou par groupe d'âge, à déterminer les besoins et les problèmes propres à chaque groupe afin de proposer des réponses adéquates. Pour prendre la pleine mesure de cette dimension, l'OIF se fixe pour objectif que chacun de ses programmes se dote, à terme, d'indicateurs relatifs à l'égalité femme-homme et l'intégration des jeunes.

## 1.6 Complémentarité

*Comment les actions de l'OIF s'articulent entre elles et avec celles des autres acteurs ?*

**Afin de maximiser l'impact de ses actions, l'Organisation a renforcé la complémentarité de ses interventions selon 3 axes : en privilégiant la régionalisation, en assurant davantage de transversalité et en multipliant synergies et partenariats.**

### 4.3.1 Régionalisation

L'ensemble des programmes de l'OIF a été amené à s'appuyer davantage sur les Unités hors siège (UHS) afin de mettre en œuvre ses actions.

Cela s'est manifesté par d'importantes délégations de crédits aux UHS. Le programme Formation et insertion professionnelles des jeunes a ainsi délégué 80% de son budget pour la région d'Asie du sud-est au Centre Régional Francophone pour l'Asie et le Pacifique (CREFAP) qui dépend du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) pour la mise en œuvre des programmes APC dans les secteurs à forte employabilité.

Par ailleurs, les spécialistes de programmes basés dans les UHS ont largement été impliqués dans la mise en œuvre des programmes notamment au Bureau régional pour l'Afrique centrale (BRAC) et au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO) pour les actions du Programme francophone d'appui au développement local et solidaire (PROFADEL) et pour le programme Promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes. Le programme Français Langue étrangère repose sur l'action du CREFAP et du Centre Régional Francophone pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO) qui dépend du Bureau régional pour l'Europe centrale et orientale (BRECO). La mise en œuvre et le suivi des actions en faveur des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) en Afrique de l'Ouest a été conduit par le BRAO. La Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique » (DAPG), sur les questions relatives aux médias, aux crises, aux élections et au maintien de la paix s'appuie sur l'expertise terrain des bureaux régionaux et sur le relais des Représentations permanentes. Enfin la Direction « Education et jeunesse » (DEJ) s'est également appuyée sur les unités hors sièges pour le déploiement et le suivi des Volontaires internationaux de la Francophonie. Les sessions de renforcement de capacités des jeunes (ateliers, Forum International francophone Jeunesse et emplois verts (FIJEV) et plusieurs événements internationaux (forum, concertation ministérielle, consultation onusienne notamment) ont été organisés avec l'étroite collaboration des UHS concernées.

#### **Conclusion :**

On note une réelle volonté des directions de programmes de s'engager dans la voie de la décentralisation, en direction des UHS. D'un rôle (historiquement) de représentation et d'animation régionale, les UHS deviennent progressivement les acteurs de la mise en œuvre de la programmation.

#### **Recommandation :**

L'OIF poursuivra cet élan afin de renforcer les mécanismes de coopération de proximité, qui sont au cœur de la programmation 2015-2018. Le transfert des programmes éducatifs, courant 2017, vers



l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF) donnera un élan supplémentaire à cette politique de décentralisation, et servira, par la même occasion, d'exemple pour mieux définir les interactions entre le Siège et ses UHS (en termes d'allocation et de redéploiement des moyens humains et financiers, notamment). La DPDS, conjointement avec le Service de la coordination des UHS, poursuivront la réflexion afin d'accélérer ce processus de décentralisation.

#### 4.3.2 Transversalité

Les directions de l'OIF ont renforcé les collaborations entre programmes, notamment :

L'organisation du Forum Mondial de la Langue Française à Liège en juillet 2015 par la Direction « Langue française, culture et diversités » (DLFCD) a bénéficié de la participation de l'ensemble des Directions et de leurs programmes. Ce qui a permis de faire de cet événement un temps fort de la programmation de l'OIF, en mobilisant notre expertise numérique lors du HackXplor, en valorisant nos actions en faveur des jeunes au cours d'une table ronde sur le financement participatif, en stimulant la créativité langagière des jeunes au cours d'un « Atelier des mots » avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le Service de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles (SLF) et en organisant, entre autres, plusieurs tables rondes thématiques (langue créative, intercompréhension, diversité culturelle...) et une concertation francophone de haut niveau lors du Séminaire des dirigeants de l'audiovisuel public francophone qui se tenait en marge du Forum. Toutes les directions de programme (ainsi que l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)) ont également été mises à contribution pour la prise en charge de participants, d'intervenants et d'artistes, ainsi que pour la sélection de projets en amont.

La réflexion prospective initiée conjointement par l'Observatoire de la langue française et la DPDS a permis la mobilisation des agents de l'OIF au cours d'ateliers avec l'Organisation des Nations-unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) d'une part et en interne d'autre part.

Le REFTIC porté par la DLFCD, bénéficie aux autres directions qui ont besoin de faire appel à des traducteurs et interprètes.

Les Initiatives francophones nationales (IFN) et Initiatives francophones d'établissements (IFE) portés par la DLFCD, qui visent à développer chez les agents des fonctions publiques cibles la maîtrise du français, permettent également le renforcement d'une expertise francophone en utilisant les ressources disponibles en interne sur le réchauffement climatique (IFDD) ou bien sur la gestion de crise (DAPG).

Des collaborations ont également été nouées entre les programmes dédiés au numérique (portés par la Direction « Francophonie économique et numérique » (DFEN) et à l'enseignement (DLFCD et DEJ) autour des ressources éducatives libres.

La promotion des lauréats des Jeux de la Francophonie par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) a été assurée dans le cadre des programmes promouvant la diversité et la création culturelle, notamment pendant le Forum mondial de la langue française (DLFCD).

Des synergies ont été développées entre les programmes d'appui aux réformes éducatives (DEJ) et programme dédié à l'enseignement bilingue (DLFCD) afin notamment d'apporter un appui cohérent au Ministère de l'éducation nationale de Madagascar. Les programmes Ecole et langues nationales

(ELAN) porté par la DLFCO et IFADEM (DEJ) étudient les possibilités de rapprochement pour la mise en œuvre de la phase 2 d'ELAN-Afrique.

Le programme sur l'intégration des ODD qui fédère d'ores et déjà 3 directions au siège (IFDD, DFEN, DPDS) opère un rapprochement avec la DLFCO sur les Plans communaux de développement et sur le tourisme durable, et la DAPG sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans le secteur extractif.

Le programme Promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat porté par la DFEN a reçu l'appui de la DEJ notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'organisation du Forum *Local Economic and Employment Development* (LEED) en juin 2015.

#### **Conclusion :**

La transversalité est un des cinq éléments qui caractérisent cette programmation. S'il l'on note, de la part des directions de programme, une réelle volonté de collaborer ensemble afin de renforcer l'impact de leurs actions, ces rapprochements appellent à être renforcés. La restructuration administrative, engagée au troisième trimestre 2015, a notamment pour objectifs de d'anticiper la mise en cohérence de plusieurs programmes de l'Organisation et de renforcer cette transversalité.

#### **Recommandation :**

La DPDS se propose d'accompagner les directions pour mieux structurer ces transversalités grâce à une meilleure définition des domaines d'action transversaux et des objectifs qui y sont liés, ainsi qu'un suivi plus poussé.

#### 4.3.3 Synergies et partenariats

La quasi-totalité des programmes ont été mis en œuvre en lien avec un ou plusieurs acteurs de la Francophonie (opérateurs, Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), Conférence des Ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) et Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES)). On peut de façon significative distinguer les synergies suivantes :

Le Pôle de la Langue française reste un instrument clef de la coordination entre l'OIF et les opérateurs dans le domaine de la Langue française.

A noter également la création prochaine d'un nouveau pôle de l'économie et du numérique qui sera présidé par TV5 Monde, tel que décidé par le Conseil de coopération présidé par la Secrétaire générale.

TV5 Monde est un partenaire important grâce auquel l'Organisation développe des outils de formation en ligne accessibles librement. En outre, TV5 Monde est liée à l'OIF par un engagement de préachat des programmes soutenus dans le cadre du Fonds Image de la Francophonie. A ce titre, les décisions dans le cadre de ce fonds sont prises de façon concertée entre l'OIF et l'opérateur.

Le programme « Français langue étrangère » appuie de manière significative la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), faisant de l'OIF le 1<sup>er</sup> soutien de ce réseau mondial.

L'objectif étant de renforcer les associations des professeurs de français en particulier dans les pays du Sud et de développer des outils utiles aux enseignants de français comme le site francparler-oif.org et le supplément à la revue Le français dans le monde, Francophonie du Sud.

Le programme « Démocratie et droits de l'Homme » finance l'essentiel de l'enveloppe accordée à l'APF pour développer ses actions de coopération parlementaire et de renforcement des capacités des parlements au profit de la démocratie. La dernière session plénière de l'APF a été l'occasion de constater que la coopération entre l'OIF et l'APF s'est renforcée au cours de l'année 2015 grâce aux efforts communs déployés pour la rendre plus dense et plus harmonieuse. Un véritable dialogue a été instauré sur les questions de paix, de démocratie et de droits de l'Homme qui s'est traduit dans la réalisation d'activités concrètes. Par ailleurs, l'accompagnement et l'observation des pratiques électorales dans les États membres et observateurs ont fait l'objet d'une réflexion technique destinée à consolider cette collaboration.

IFADEM est mise en œuvre de façon conjointe avec l'AUF, dont le Recteur co-préside le Comité de pilotage de l'Initiative, aux côtés de l'Administrateur de l'OIF. Le Secrétaire général de la CONFEMEN est également membre de droit du Comité de pilotage d'IFADEM, ce qui garantit que les orientations définies par la CONFEMEN soient prises en compte dans la conduite des activités de l'Initiative.

Par ailleurs, l'OIF a maintenu **une dynamique partenariale dans la mise en œuvre de ses actions** i) en s'adjoignant les compétences, expertises et capacités clefs ; ii) en collaborant avec les acteurs significatifs ; iii) en mobilisant les ressources additionnelles.

Le partenariat est une composante essentielle de la mise en œuvre de la programmation de l'OIF. Que ce soit avec les États et gouvernements membres, des institutions internationales et de la société civile, l'OIF travaille au quotidien avec des partenaires.

Au cours des dernières années, l'OIF a signé plus d'une cinquantaine d'accords de coopération avec des institutions internationales. Dans la majorité des cas, ces accords, toujours en vigueur, ont une portée politique, l'objectif recherché étant de renforcer la visibilité de l'action de la Francophonie au service des populations francophones. Ces accords permettent en outre un échange d'information et de compétences, un partage d'expertise et des actions sur le terrain, en priorité en Afrique.

Avec la programmation quadriennale 2015 – 2018, l'OIF s'est engagée dans une action partenariale plus vigoureuse afin de renforcer la capacité technique et financière de l'OIF dans le soutien au développement durable de ses États membres. Si les résultats envisagés peuvent être substantiels, les consultations sont complexes et prennent du temps, même après la signature d'un accord de coopération.

#### **Trois programmes, trois illustrations de la dynamique partenariale engagée par l'OIF :**

- IFADEM, mené conjointement avec l'AUF, bénéficie du soutien de nombreux partenaires financiers comme l'Agence française de Développement (AFD), l'Union européenne (UE), les ACP, le gouvernement du Québec, l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE) et Wallonie-Bruxelles International (WBI), la fondation Intel et le Partenariat mondial pour l'éducation qui a manifesté son intérêt de se rapprocher d'IFADEM, notamment dans le cadre de la création de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation

(IFEF). IFADEM a également établi de nombreux partenariats techniques avec des acteurs internationaux du domaine.

- Hub&Spoke associe des partenaires institutionnels et des partenaires politiques parmi lesquels le Commonwealth, l'UE et les ACP, mais aussi plus d'une dizaine de banques régionales de développement. Depuis son lancement, en 2004, Hub&Spoke a mobilisé près de 15 millions d'euros sur des financements européens.
- Enfin, la DAPG mène de nombreuses actions avec des partenaires internationaux comme le Haut-Commissariat des Nations-unies aux droits de l'Homme dans le domaine des droits de l'homme.

Depuis l'année 2015, l'OIF a renouvelé et conclu des partenariats avec :

- **Le Haut-commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme (HCDH)**, le 25 septembre 2015. Cette collaboration, essentiellement politique, prévoit un plaidoyer commun en faveur du genre et du principe d'égalité entre les femmes et les hommes, un renforcement de la lutte contre les violences, la protection de la diversité et la lutte contre toutes les formes de discrimination, un soutien commun aux mécanismes onusiens des droits de l'homme, la promotion et la protection des droits des migrants. Des actions concrètes sur le terrain existent également pour le renforcement de l'Etat de droit et le développement de la société civile.
- **Le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD)**, le 7 décembre 2015. Déclinée en quatre thèmes prioritaires, la collaboration s'exprime notamment au niveau local dans :
  - La paix et la démocratie. La collaboration se manifeste en particulier en matière de processus électoraux et de promotion des droits de l'homme.
  - Le développement durable et la lutte contre le changement climatique. Le PNUD et l'IFDD travaillent ensemble à la préparation de la conférence des parties à la 22e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-22), au Maroc en novembre 2016, pour une mise en œuvre efficace, dans les pays francophones, de l'accord de Paris sur le climat.
  - Le développement économique et l'appui à la coopération Sud-Sud. Des échanges ont lieu entre l'OIF et le PNUD pour appuyer l'initiative PROFADEL, notamment au Sénégal.
  - L'appui à la société civile. Le PNUD est engagé dans une action globale dans le domaine des migrations dans les Balkans, au Proche-Orient et en Afrique, qui intéresse aussi les pays membres de l'OIF, afin de mettre aussi en avant les aspects positifs des migrations (échanges économiques et financiers, expériences des diasporas, etc.).

L'OIF et le PNUD sont en consultation pour développer leur collaboration dans la lutte contre la radicalisation des jeunes, la mise en œuvre des ODD au niveau local et régional en apportant de l'expertise technique pour une approche transversale en associant d'autres agences de développement. Enfin, l'OIF et le PNUD veulent réaliser des projets concrets en faveur de la jeunesse, qui sont en lien avec la campagne « Libres ensemble » de l'OIF.

- **Le Centre du commerce international (CCI)**, le 8 décembre 2015. La collaboration s'exprime dans le soutien à l'intégration économique régionale, le renforcement de la compétitivité des Petites et moyennes entreprises (PME), la promotion et l'intégration d'un commerce et de services commerciaux inclusifs et durables, la création d'un environnement favorable au développement des affaires. Le CCI est un partenaire important de l'OIF et des Etats membres dans la conception

et la mise en œuvre du programme de promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes.

- **La Banque mondiale**, le 18 mai 2016. Le premier accord de coopération signé avec cette institution porte sur un renforcement de l'éducation et de la formation professionnelle, deux domaines pour lesquels une coopération existe avec la Banque mondiale mais qui vont être amplifiés selon les besoins exprimés par les Etats membres. En inscrivant le développement durable et l'entrepreneuriat comme deux autres thèmes de coopération, la Banque mondiale et l'OIF veulent apporter plus de solutions aux Etats membres sur la voie de leur développement et répondre aux attentes en matière d'emploi de la jeunesse et des femmes. La coopération engagée avec la Banque mondiale veut aussi avoir des effets dans les pays francophones en matière de registre d'état civil, avec, par exemple, le programme « Identification for Development », amélioration des compétences en matière de formation des maîtres (IFADEM) et de formation professionnelle des jeunes.
- La **Commission de l'Océan indien (COI)**, le 9 juin 2016. Cette coopération vise en particulier à assurer la stabilité politique et à renforcer les institutions démocratiques dans les pays membres de la COI, également membres de l'OIF. Dans le domaine du développement durable, la collaboration se traduira par un renforcement du soutien diplomatique au groupe des Petits Etats insulaires en développement (PEID). Enfin, l'OIF et la COI souhaitent travailler ensemble pour favoriser l'employabilité des jeunes et des femmes, ainsi que l'entrepreneuriat dans les Etats membres des deux organisations.

Depuis 2016, l'OIF est engagée dans des négociations pour un accord avec :

- L'Union européenne (UE)
- L'Agence française de développement (AFD)
- L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)
- L'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)
- L'Union postale universelle (UPU)

Il est en outre prévu d'entrer en discussion avec :

- La Banque africaine de développement (BAD)
- L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
- Le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)
- L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

L'OIF travaille déjà, souvent depuis de nombreuses années, avec la majorité de ces organismes. Le renouvellement des priorités communes et des cadres d'action permettra de renforcer le plaidoyer conjoint ainsi que l'appui aux programmes de l'OIF dans les pays membres.

### **Conclusion :**

La stratégie partenariale a connu, au regard des nombreux rapprochements et activités menées conjointement avec d'autres partenaires, un véritable essor. Des efforts importants ont été menés pour renforcer les synergies avec les opérateurs. Par ailleurs de nombreux partenariats ont été renforcés ou initiés.

**Recommandation :**

L'approfondissement de ces tendances exige de conduire une analyse plus poussée de l'écosystème partenarial afin d'affirmer le positionnement de l'Organisation et de mieux définir sa valeur ajoutée. Cette réflexion devrait amener l'Organisation à préciser sa stratégie partenariale en favorisant davantage une approche tripartite (l'OIF, un bailleur de fonds et un pays).

**1.7 Pérennité**

*Quelle durabilité dans l'impact des actions de l'OIF ?*

**La pérennité des projets de l'OIF est assurée via l'appropriation des parties prenantes, l'autonomisation des bénéficiaires et par l'implication de soutiens et de financements alternatifs durables.**

4.5.1 Appropriation

Les actions de l'OIF peuvent s'inscrire dans les stratégies nationales comme c'est le cas pour le programme Français langue étrangère, programme dans lequel les Ministères de l'éducation sont les principaux maîtres d'œuvre. Dans le cas de l'Initiative ELAN, certains pays, notamment la RDC ont intégré dans leur stratégie sectorielle de l'éducation, l'utilisation des langues nationales comme medium d'enseignement.

Les interventions de l'Organisation reposent également sur des objectifs et des actions convenues d'un commun accord et des engagements réciproques sur la base de besoins identifiés. Dans le cadre du programme d'appui au renforcement des politiques culturelles, le retrait de l'OIF est prévu au bout de quatre ans d'accompagnement et lui permet d'apporter son appui à d'autres pays. De façon similaire, les plans d'action et de financement développés par les pays dans le cadre du programme Formation et insertion professionnelles des jeunes tiennent compte des ressources humaines et financières nationales, et sont validés par les représentants des secteurs économiques prioritaires des pays.

L'appropriation est une condition de sélection dans les appels à projet comme cela a été le cas dans le cadre des IFN et des IFE où la responsabilisation des structures nationales pour la coordination et la mise en œuvre a été placée au centre des modalités de gouvernance proposées et appliquées depuis 2015.

L'OIF s'emploie également, comme dans le cas des programmes sur le numérique, à valoriser ses initiatives auprès des correspondants nationaux de l'OIF afin de favoriser l'intérêt et l'appropriation des projets concernés au niveau des autorités des pays bénéficiaires.

Les demandes d'appui reçues par l'OIF témoignent d'une appropriation progressive par les acteurs étatiques et non-étatiques de l'offre programmatique de l'Organisation. C'est notamment le cas en matière de soutien à l'EPU et aux INDH. Les sessions de formation mises sur pied par les réseaux institutionnels démontrent par ailleurs l'intérêt des institutions nationales pour un appui dans le renforcement de leurs capacités. Les demandes de soutien en ce sens sont croissantes, en particulier les demandes d'appui financier ou de formation et d'expertise en matière d'état civil.

Dans le domaine de l'éducation, les contenus de formation produits dans le cadre d'IFADEM sont réutilisés par le ministère dans le cadre d'activités hors-IFADEM. Ainsi, au Bénin, les livrets IFADEM ont été utilisés pour former 9 500 enseignants et enseignantes au cours d'une activité financée par le Partenariat mondial pour l'éducation. IFADEM fait évoluer les systèmes de formation continue de plusieurs pays, qui intègrent tout ou partie du dispositif dans leur fonctionnement régulier. Le Ministère nigérien de l'éducation nationale a transmis une correspondance aux partenaires techniques et financiers du secteur pour indiquer qu'il fait de la démarche IFADEM une priorité dans le cadre du renforcement de capacité des enseignants. Le Sénégal reçoit un appui d'IFADEM pour la définition d'un plan d'action national pour la formation des personnels de l'éducation pour la période 2017-2020.

#### 4.5.2 Autonomisation des bénéficiaires

L'autonomisation des bénéficiaires est également recherchée dans les programmes de l'OIF. Ainsi l'ensemble des outils développés dans le cadre des activités du programme Français dans les relations internationales - qu'ils concernent la sensibilisation, la gestion de programme ou les contenus de formation – ont-ils tous pour objectifs l'autonomisation des bénéficiaires. Dans le cadre des IFN/IFE, l'OIF apporte également un accompagnement méthodologique et technique dans l'identification des besoins, la définition des actions et leur articulation.

Dans le cadre du programme Français langue étrangère, les outils de référence produits (cartographie, référentiel de compétences, plan de formation continue, manuel de français Langue Vivante 2, modules de formation à distance pour les enseignants, etc.) doivent permettre aux cadres de l'éducation et enseignants de bénéficier d'outils structurants sur le long terme. Par ailleurs, l'appui du programme au renforcement des capacités des formateurs nationaux et régionaux, permet de valoriser l'expertise francophone mobilisable directement par les pays bénéficiaires.

De son côté, le programme sur la société de l'information mondialisée s'appuie sur : i) la constitution de communautés de formateurs de formateurs et la mise à disposition de contenus pédagogiques diffusés en libre accès ; ii) l'implication des bénéficiaires dans l'expression des besoins et/ou de mise en œuvre des actions ; iii) la promotion de la liberté de choix technologique favorisant l'autonomisation des acteurs et la réduction des coûts.

#### 4.5.3 Co-financement

Les programmes de l'Organisation promeuvent l'implication croissante des bénéficiaires dans le co-financement des programmes afin de favoriser une appropriation financière progressive. Ainsi dans le cadre de l'appel à projet pour la sélection des IFN/IFE, le co-financement par les Etats ou établissement demandeurs est un critère de sélection.

Le programme sur la société de l'information mondialisée ne s'engage que sur des participations financières partielles de l'OIF. Le programme peut en revanche faciliter les rapprochements entre bénéficiaires et autres bailleurs.

Dans le domaine de la lecture publique, on constate, de façon générale, un accroissement sensible des moyens investis par les Etats. Autrefois majoritaire, la contribution annuelle de l'OIF au bénéfice des réseaux CLAC représente, en moyenne, moins de 20% des frais de fonctionnement et

d'investissement, la plus grande part étant désormais prise en charge par les Etats et les collectivités bénéficiaires.

## 1.8 Leçons apprises

*Quels sont les enseignements à retirer des premiers mois de mise en œuvre de la programmation ?*

**Les premiers résultats de la mise en œuvre de la programmation contribuent effectivement aux quatre grandes missions stratégiques de la Francophonie. Ils visent à accompagner les Etats et gouvernements membres dans la mise en œuvre de leurs politiques sectorielles. Les résultats atteints s'arriment en effet avec les objectifs énoncés dans le Cadre stratégique de la Francophonie (2015-2022). Les principes de la programmation 2015-2018 méritent d'être poursuivis et renforcés.**

- Les priorités dictées par l'agenda international conjuguées aux orientations des Etats et gouvernements amènent l'Organisation à s'interroger sur la manière de **passer à l'échelle** au niveau de certains programmes spécifiques. C'est notamment le cas au niveau des programmes pour l'économie, pour les jeunes et pour l'éducation.
- Le **renforcement de la transversalité**, pour plus de cohérence, devra être poursuivi, afin d'éviter les dispersions et les chevauchements, à la faveur notamment de la nouvelle structure organisationnelle entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et sur la base de plusieurs initiatives transversales réalisées avec succès comme « Libres ensemble ».
- La **décentralisation** en faveur des représentations régionales constitue une bonne réponse pour renforcer l'efficacité de l'Organisation qui devra être poursuivie et renforcée afin que nos actions se déclinent au plus près des populations ciblées.
- Le **resserrement** de la programmation est une orientation qui produit des résultats plus pertinents. Au vu des attentes et des demandes formulées par les Etats et gouvernements à l'Organisation, il importe de trouver et de maintenir un équilibre entre les moyens disponibles et les nouveaux défis à relever face à un environnement international évolutif.
- Les premiers résultats montrent que l'**expertise francophone** constitue un outil précieux au service des valeurs et des actions de la Francophonie. L'Organisation veillera à cultiver ses réseaux à travers des appuis plus structurés et mieux coordonnés en cohérence avec la programmation.
- Les **technologies numériques** montrent à quel point l'Organisation est en mesure de toucher un public très large, jeune en particulier (exemple de l'Initiative Libres ensemble) et d'influer sur les transformations sociétales. La mise en œuvre de CLOM et l'appui à l'économie numérique ainsi qu'à l'innovation illustrent parfaitement cette tendance qui sera encore renforcée.
- Enfin, certains programmes soulignent l'importance de l'implication et de la réactivité des autorités dans les pays ciblés. Un travail de **sensibilisation politique** devra être renforcé auprès des acteurs concernés.



## **2. EXECUTION DES PROGRAMMES**

### **MISSION A**

## Programme 1.1.1 – Connaissance et promotion du français

**Résultat intermédiaire attendu :** La connaissance de la place de la langue française dans le monde est mieux exploitée

**UA chef de file :** DLFC

**UA associée :** DPDS

**Contexte et enjeux du programme :** Pour « Valoriser l'usage et l'influence de la langue française dans un contexte de diversité linguistique et culturelle », il faut connaître et faire connaître sa place et ses usages dans un contexte global de compétition linguistique internationale et de coexistence entre la langue française et les langues nationales, notamment en Afrique.

Si le contexte général n'a pas changé depuis 2015, les données produites et diffusées par l'Observatoire, largement reprises par les médias et les acteurs de la diffusion et de la promotion de la langue française, ont contribué à repositionner les questionnements autour de l'utilité de la langue française et des conditions de la croissance, désormais admise, du nombre de ses locuteurs et de ses apprenants.

Ainsi les enjeux portent davantage sur la connaissance des modes d'acquisition et des usages du français par les « locuteurs quotidiens » ; la représentation et les conditions de la transmission de la langue française en Afrique subsaharienne et dans le monde arabe ; la mobilisation des acteurs du multilinguisme et de la société civile autour de l'utilité du français.

**Résultats atteints :** Afin que la connaissance de la place de la langue française dans le monde soit mieux exploitée, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : La Francophonie dispose de données pertinentes et contextualisées sur la langue française intégrant davantage la dimension genre**

- Enquêtes intégrant la dimension genre sur la maîtrise du français et sa perception dans 8 pays (Afrique du Sud, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal, RDC)
- Finalisation de 40 fiches-pays

**Résultat immédiat 2 : Les données et analyses sur la langue française sont davantage diffusées et reprises dans les médias et les débats en direction de la société civile francophone**

- Suite à la diffusion du rapport quadriennal de l'Observatoire en 2014, mise en ligne d'un film d'animation, d'une synthèse en 5 versions linguistiques (anglais, arabe, espagnol, français et portugais) et d'une version avec des options de lecture, de téléchargement et de copie. En 2015, 2 975 consultations en moyenne par mois de la page principale « Données et statistiques sur la langue française » et 2 573 vues en moyenne par mois de celle consacrée à l'estimation des francophones
- Interventions lors de congrès, colloques, réunions à Besançon, Beyrouth, Bordeaux, La Rochelle, Liège, Lisbonne, Marrakech, Ottawa, Paris et Yaoundé. Entre 100 et 200 personnes étaient présentes à chaque occasion issues principalement des milieux : éducatif (étudiants, professeurs et chercheurs), diplomatique (ambassadeurs, conseillers, fonctionnaires) et associatif. Au total, entre 1 000 et 2 000 personnes ont été touchées

**Résultat immédiat 3 : Une réflexion prospective et stratégique sur la langue française est favorisée**

- Lancement de 2 appels à projets en collaboration avec l'AUF sur les usages du français au Maghreb/Liban et en Afrique sub-saharienne en préalable à la tenue d'ateliers de prospective
- Élaboration d'un document méthodologique sur l'observation de la langue française : « Mesurer la francophonie et identifier les francophones ; Inventaire critique des sources et des méthodes »
- Participation et animation du 1er LabCo « Littératie des Futurs » sur l'Afrique de demain organisée par la DPDS avec l'UNESCO à l'OIF

**Résultat immédiat 4 : Le français est valorisé et promu dans son utilité et sa diversité, notamment auprès de la société civile organisée francophone**

- Le Forum mondial de la langue française a favorisé la mise en réseau de jeunes francophones et a donné à voir l'utilité et la diversité de la langue française : participation de 602 jeunes, soit 451 participants et 151 porteurs de projet (dont 40% de femmes et 66% de personnes du Sud) provenant de l'espace francophone et au-delà. Au total, plus de 900 personnes ont été accréditées et 90 pays représentés
- Appui aux travaux du réseau des organismes de politique et d'aménagement linguistique (OPALE)

- Production de documents de communication et de sensibilisation en faveur du multilinguisme et de la langue française (Forum de Liège, communication OIF, émission Destination Francophonie)
- Soutien à des initiatives valorisant les variétés de français et le français professionnel et technique (Réseau des associations professionnelles francophones, Biennale de la langue française, Validation des acquis francophones initiaux en entreprise (VAFIE), Vocabulaire du Développement durable, etc.)

**Changements significatifs :**

- Le rapport de l'Observatoire fournit des données précises et fiables qu'utilisent les décideurs en matière de promotion et de diffusion de la langue française.
- Les articles, rapports et déclarations publiques concernant la langue française reprennent systématiquement les données de l'Observatoire.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Nombre de documents institutionnels de la Francophonie faisant référence aux données produites dans le cadre du programme	5	10	<b>13</b>
Proportion (en %) d'utilisateurs satisfaits de la pertinence et de la contextualisation des données produites	0	50	-
Nombre de mentions dans les médias des données et analyses produites dans le cadre du programme	10	20	<b>42</b>
Nombre de notes prospectives sur la langue française produites	0	4	<b>1</b>
Proportion (en %) d'acteurs ciblés de la société civile ayant une connaissance satisfaisante de l'utilité et de la diversité de la langue française	0	30	-

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>375 000</b>	<b>597 135</b>	<b>537 650</b>	<b>90%</b>

## Programme 1.1.2 - Le français dans les relations internationales

**Résultat intermédiaire attendu :** Les acteurs des relations internationales et, en particulier, les ressortissants des États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie, sont davantage en mesure d'utiliser le français en contexte professionnel

**UA chef de file :** DLFCD      **UA associées :** BRAC, BRAP, BRECO, RPNY, RPUA, RPUE

**Contexte et enjeux du programme :** Les rapports 2010 et 2014 sur la Langue française dans le monde, les rapports de suivi du Vade-mecum relatifs à la langue française dans les organisations internationales, ainsi que le rapport de l'OIF sur 1994-2014 : 20 ans de francophonie olympique, dressent un constat sans équivoque sur le déclin du français sur la scène internationale. Ce déclin s'accroît de jour en jour, que ce soit au niveau des réunions internationales (par exemple en 2015 lors des discussions pendant la CdP21 qui se tenait pourtant à Paris et malgré un appui de l'OIF et du MAEDI pour l'interprétariat et la traduction en français) comme au niveau de la communication externe des institutions (cf. en 2015, constat de la disparition de la version française du site de la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne). L'enjeu de la diversité linguistique dans les grandes manifestations, notamment sportives, demeure donc essentiel.

**Résultats atteints :** Afin que les acteurs des relations internationales et, en particulier, les ressortissants des États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie, soient davantage en mesure d'utiliser le français en contexte professionnel, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les institutions internationales et nationales et les organisateurs des grands événements sportifs internationaux ont un meilleur accès à des traducteurs et interprètes de qualité**

- Les filières de traduction et interprétation de deux établissements ont été soutenues, Ecole supérieure de traducteurs et interprètes (Cameroun) et Université Gaston Berger (Sénégal), et 14 bourses ont été octroyées pour des étudiants ressortissants du Cameroun, du Gabon, du Sénégal et du Togo ;
- Le REFTIC est désormais composé de 55 membres accrédités et susceptibles de répondre aux besoins des organisations partenaires ;
- Un atelier d'accréditation en interprétation a été organisé à la Banque africaine de développement ;
- Appui pour assurer les besoins de traduction des délégations du Sud durant les discussions de la CdP21

**Résultat immédiat 2 : Un nombre croissant de cadres et experts dans les organisations internationales et les participants aux réunions internationales ont une meilleure maîtrise du français pour un usage professionnel**

- 120 cadres experts des organisations internationales ont été formés au français des relations internationales, au moyen de formations annuelles en présentiel, de formations hybrides et de stages en immersion linguistique
- 11 pays sur 17 retenus ont démarré des formations en français de leurs diplomates et fonctionnaires (Albanie, Arménie, Bulgarie, Croatie, Egypte, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Slovénie)
- 5 établissements de formation initiale et continue à portée régionale ont vu leurs projets retenus suite à un appel à projet, un autre a été accompagné dans la définition de son projet
- Accompagnement de la préparation à la Présidence slovaque du Conseil de l'UE
- Formation de 367 diplomates et fonctionnaires à Bruxelles, dont 59,06 % ont pu valider un niveau supérieur ou égal à B2 en fin d'année et 61 participants à des séminaires régionaux
- Outils et modules de formation en ligne développés et produits, notamment avec TV5 Monde

**Résultat immédiat 3 : Les acteurs des relations internationales, des ressources humaines des administrations sont sensibilisés à la valeur ajoutée du plurilinguisme comme vecteur d'influence**

- Un outil de sensibilisation aux enjeux du multilinguisme sur la scène internationale a été conçu en 2015 et sera réalisé, produit et diffusé en 2016.
- Lancement de la cellule Afrique du Réseau des anciens jeunes experts francophones (REF)
- Deux ateliers de sensibilisation aux enjeux du multilinguisme auprès des Groupes des Ambassadeurs Francophone de New York et d'Addis Abeba

**Résultat immédiat 4 : La Francophonie sportive sur la scène internationale est renforcée**

- Nomination d'un Grand Témoin de la Francophonie aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016 en septembre 2015
- Signature d'une convention de partenariat avec le comité d'organisation de Rio 2016 sur l'usage et la promotion du français et de la francophonie aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016
- Concertations avec le Comité international olympique (CIO) et avec d'autres organisations sportives

**Changements significatifs :**

- Les outils de formation en ligne permettent de toucher un public plus large
- Des organisations telles que l'Organisation des Nations-Unies (ONU) font à l'appel à l'OIF pour puiser dans son réseau de traducteurs et interprètes
- Une forte appropriation par les Etats s'opère dans la gestion de la formation au français des diplomates et fonctionnaires grâce à une gouvernance nationale des projets

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) d'acteurs (F/H) des relations internationales, au sein des administrations et/ou institutions ciblées, qui sont davantage en mesure d'utiliser le français en contexte professionnel	0	25	-
Nombre de traducteurs et interprètes labellisés par le réseau REFTIC disponibles	15	100	<b>60</b>
Proportion (en %) de cadres et experts nationaux et internationaux formés attestant d'un niveau supérieur ou égal à B1 minimum en français des relations internationales	15	25	<b>20</b>
Proportion (en %) d'acteurs au sein des groupes et réseaux ciblés qui sont bien outillés pour promouvoir la valeur ajoutée du plurilinguisme comme vecteur d'influence	0	60	<b>15</b>
Nombre de réunions des réseaux sportifs francophones	10	40	<b>15</b>

**Éléments Budgétaires 2015**

Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>2 700 000</b>	<b>2 439 719</b>	<b>1 476 532</b>	<b>61%</b>

### Programme 1.1.3 – Français langue étrangère

**Résultat intermédiaire attendu** : L'enseignement contextualisé et de qualité du français langue étrangère est renforcé

**UA chef de file** : DLFC

**UA associées** : BRAP, BRECO, DFEN, SCD

**Contexte et enjeux du programme** : Un des enjeux majeurs concernant la diffusion du français langue étrangère dans les trois zones ciblées par l'OIF (Asie du Sud-Est, Pays d'Europe centrale et orientale, Océan Indien) repose sur le renforcement de la qualité de l'enseignement-apprentissage du français via un accompagnement pédagogique et méthodologique insistant notamment sur la contextualisation des enseignements.

**Résultats atteints** : Afin que l'enseignement contextualisé et de qualité du français langue étrangère soit renforcé, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les décideurs sont davantage sensibilisés à la nécessité de maintenir le français langue étrangère dans l'offre linguistique proposée par le système éducatif**

- Cartographie de l'enseignement du français en Roumanie, en Albanie et dans les pays d'Asie-Pacifique. Enquête sur la place du français au Vietnam
- Argumentaire pour l'enseignement et l'apprentissage du français dans les PECO
- Publication du supplément Francophonie du Sud de la revue le Français dans le Monde
- Renforcement du site pédagogique des enseignants de français, francparler-oif.org
- Réalisation et diffusion du livre blanc de la FIPF en partenariat avec l'Observatoire de la langue française

**Résultat immédiat 2 : La capacité des acteurs femmes et hommes de l'enseignement du français deuxième langue étrangère à produire un travail de qualité à l'aide d'outils et de procédures adaptées à un contexte plurilingue est accrue**

- 373 enseignants formés dans les PECO (Albanie, Arménie, Bulgarie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Moldavie, Roumanie). La démultiplication des formations a permis de toucher 308 enseignants supplémentaires. Formation à distance de 60 « Jeunes enseignants débutants en action » (JEDA) d'Europe centrale et orientale
- 81 enseignants et cadres éducatifs formés au Cambodge, Laos, Vietnam et Thaïlande (pédagogie, plan de formation, conception de manuel de français Langue Vivante 2, etc.)
- 338 enseignants et 60 cadres éducatifs formés dans la zone Océan indien (politique linguistique et éducative, curriculum, évaluation et soutien pédagogique, élaboration de manuels scolaires).
- Elaboration de manuels scolaires et méthodes en Langue vivante 2 contextualisés (Maurice et Vietnam) et d'outils pédagogiques numériques pour accompagner les manuels d'enseignement du français utilisés en classe (« Le français au sens propre » (CDP21), « Libres ensembles » (Initiative francophones) et « le Français en pleine forme » (Jeux olympique 2016))
- Lancement d'un CLOM qui a enregistré 12098 inscrits dont plus de 4000 participants effectifs et 10 696 contributions sur le forum
- Appui au site de ressources pédagogiques francparler-oif.org, géré par la FIPF. 507 000 visiteurs en 2015, soit environ 17 746 par mois

**Résultat immédiat 3 : Les élèves filles et garçons ont accès à une offre accrue d'activités scolaires et parascolaires en français**

- 2557 jeunes âgés de 16 à 19 ans ont bénéficié de différentes actions parascolaires dans les PECO: Concours régional de haïku « J'ai à cœur ma planète », « Le pouvoir des mots ; Festivités pour la semaine de la francophonie au CREFECO (marathon de lecture, quiz, présentation de la diversité de la Francophonie, karaoké, Dictée de la Francophonie); Camp d'été francophone régional à Buzau (Roumanie) ; Olympiades internationales du français à Cluj-Napoca (Roumanie); Chasse au trésor francophone à Sofia (Bulgarie) ; Soirées littéraires à Sofia (Bulgarie)
- Dans le cadre des activités de promotion de la Francophonie et de la création d'un environnement francophone, 250 participants ont pu bénéficier de l'appui du CREFAP à l'occasion de la Fête de la Francophonie dans le Delta du Mékong

- Au Vietnam 16 cadres éducatifs ont été formés à l'animation d'activité parascolaire
- Formation de 17 présidents d'associations de professeurs de français venant d'Afrique du Sud, de Haïti, du Sénégal, de Moldavie, d'Égypte, de Lettonie, de Maurice, d'Uruguay, de Géorgie, de Hongrie, du Canada, d'Arménie, de Belgique, de Roumanie, d'Algérie, et d'Ukraine pour l'intégration des dispositifs de mise en place d'activités parascolaires au sein des écoles

#### Changements significatifs :

- Les ministères de l'éducation des pays concernés font preuve d'une appropriation croissante des approches et processus qualité mis en place. Ils ont une meilleure capacité à définir leurs besoins en fonction de leur contexte socio-économique et s'engagent sur des projets mieux structurés sur le moyen et long terme.
- Les outils numériques déployés ont permis d'initier une stratégie de changement d'échelle tant sur le plan qualitatif que quantitatif.
- L'appui décentralisé apporté par le CREFAP et le CREFECO s'est par ailleurs renforcé.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) des acteurs F/H du Français langue étrangère ciblés ayant atteint un niveau de compétences professionnelles et linguistiques satisfaisant	25	50	-
Nombre de régions de la Francophonie pour lesquelles des outils et des mécanismes de veille sont mis en place	0	3	5
Proportion (en %) d'outils produits par les acteurs de l'enseignement du français, qui sont de qualité	30	60	-
Nombre d'activités en milieu scolaire et parascolaire proposées aux élèves apprenants des établissements ciblés.	25	50	50

#### Eléments Budgétaires 2015

Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>1 270 000</b>	<b>1 235 431</b>	<b>946 958</b>	<b>77%</b>

## Programme 1.1.4 – Diversité dans la société de l'information mondialisée

**Résultat intermédiaire attendu :** Les acteurs des pays en développement francophones ciblés agissent davantage pour le développement de la diversité dans la société de l'information mondialisée

**UA chef de file :** DFEN

**UA associées :** CREFAP/BRAP, DAPG, DEJ, DLFCO,

**Contexte et enjeux du programme :** Les Technologies de l'information et de la communication (TIC), de par leur rôle dans la mondialisation de l'économie et de la culture, sont un vecteur potentiel majeur d'uniformisation culturelle et linguistique. Or, les pays en développement (PED) francophones éprouvent de réelles difficultés pour participer de façon efficiente à la gouvernance mondiale de l'Internet d'une part, et à s'intégrer dans l'économie numérique globale d'autre part. Cette situation est globalement accentuée par l'usage prédominant de l'anglais dans les TIC.

Ces faiblesses des PED francophones sont aggravées par la difficulté à créer, aux plans national et régional, un environnement favorable au fonctionnement et au développement d'un écosystème numérique ouvert, pluriel, transparent et démocratique. Même si elles commencent à prendre conscience des enjeux et des potentialités offertes par les TIC pour leur développement et se penchent progressivement sur les questions de gouvernance du secteur, les institutions de ces pays restent confrontées à un manque de ressources humaines, techniques et financières adéquates. La recrudescence de la cybercriminalité en 2015 a ainsi laissé beaucoup de pays francophones (dont le Burkina-Faso, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal) désemparés pour lutter contre la menace. Les enjeux de la participation des pays francophones en développement dans les débats internationaux sur le numérique et de leur appropriation des technologies numériques restent donc entier.

**Résultats atteints :** Afin que les acteurs des pays en développement francophones ciblés agissent davantage pour le développement de la diversité dans la société de l'information mondialisée, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les acteurs des pays francophones en développement ont accru leurs capacités à construire, consolider et optimiser des écosystèmes numériques nationaux, régionaux et internationaux**

- 226 experts des pays francophones du Sud ont contribué à la définition et à l'élaboration de politiques publiques en matière de gouvernance de l'Internet au niveau de l'*Internet Corporation for Assigned Names and Number (ICANN)* à Singapour en février 2015 ; Buenos Aires en juin 2015 et Dublin en octobre 2015 ; Marrakech, en mars 2016 ; Dublin en juin 2016
- Deux documents de contribution francophone ont été produits dans le cadre de l'ICANN dont l'un sur la prise en compte de la diversité dans le processus de redevabilité de l'ICANN
- Des experts francophones d'Afrique ont participé aux réunions et sommets d'*African Network Information Center -AAfriNIC* et *AfNOG* sur les politiques publiques d'allocation des ressources critiques Internet, et ont réussi à préserver les ressources IPv4 d'Afrique pour les besoins africains
- 32 acteurs et décideurs des communautés nationales et régionales ont bénéficié d'actions de renforcement de capacités en gestion des noms de domaines nationaux et en formulation des politiques publiques des ressources Internet
- 72 acteurs d'Afrique francophones ont bénéficié de renforcement de capacité en matière de cybersécurité et plus particulièrement dans le domaine de formation des équipes de réponse aux alertes et incidents de sécurité informatique
- Plus de 150 personnes ont participé à un colloque-plaidoyer pour l'avènement d'une législation et d'une autorité sur la protection des données à caractère personnel au Liban et 135 policiers, gendarmes et autres participants de l'espace francophone ont été sensibilisés à la cybercriminalité au Canada
- Mise en place de concertations francophones et d'une liste de diffusion avec une plateforme d'échanges sur la gouvernance de l'Internet

**Résultat immédiat 2 : Les milieux professionnels, pouvoirs publics et communautés d'intérêt des pays en développement francophones ciblés ont accru leurs capacités à créer, utiliser et valoriser des contenus et biens communs numériques répondant à leurs réalités**

- 1 378 bénéficiaires directs de sensibilisation/formation dans la création, l'usage et la valorisation de biens communs numériques francophones (cartographie numérique collaborative ; ressources éducatives libres)



- Excellent degré de satisfaction des bénéficiaires des activités

#### Changements significatifs :

- Les acteurs francophones ciblés sont de plus en plus présents dans les enceintes où se discutent les politiques publiques dans le domaine de la gouvernance de l'internet et ils sont davantage sensibilisés aux enjeux des écosystèmes numériques
- L'expertise francophone africaine dans le domaine de la cartographie numérique collaborative (OSM, écosystème numérique ouvert de création et de partage de données cartographiques au niveau mondial facilitant le développement de cartes et services en ligne géolocalisés à des fins économiques, administratives, éducatives, gestion de crises sanitaires, développement durable, etc.) s'accroît, se structure et est davantage reconnue auprès notamment des acteurs nationaux et internationaux. Plusieurs bénéficiaires notamment dans le domaine de la cartographie numérique libre et l'édition numérique ont déjà mis en pratique leurs nouveaux acquis

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) des bénéficiaires ciblés ayant agi davantage pour le développement de la diversité dans la société de l'information mondialisée	0	60	-
Proportion (en %) des bénéficiaires ciblés ayant acquis et/ou amélioré leurs compétences à construire, consolider et optimiser des écosystèmes numériques	0	60	<b>40</b>
Proportion (en %) des bénéficiaires ciblés ayant acquis et/ou amélioré leurs capacités à créer et utiliser des contenus et biens numériques francophones	0	60	<b>100</b>

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>800 000</b>	<b>809 919</b>	<b>661 256</b>	<b>82%</b>

## Programme 2.1.1 – Politiques culturelles et inclusion de la culture dans les stratégies de développement

**Résultat intermédiaire attendu** : Des conditions favorables à l'inclusion de la culture et des enjeux de diversité culturelle dans les stratégies de développement durable des pays sont créées

**UA chef de file** : DLFC

**UA associées** : DFEN, DPDS, IFDD, RPG, RPNY, RPUE

**Contexte et enjeux du programme** : Même si les enjeux relatifs à la diversité culturelle et à la prise en compte de la culture dans les stratégies de développement sont de plus en plus pris en considération, il n'en demeure pas moins que des obstacles pour une intégration effective subsistent liés à la faiblesse de la volonté politique et/ou aux capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques publiques adéquates.

**Résultats atteints** : Afin que des conditions favorables à l'inclusion de la culture et des enjeux de diversité culturelle dans les stratégies de développement durable des pays soient créées, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### **Résultat immédiat 1 : Le niveau d'information et sensibilisation des décideurs politiques est amélioré.**

- Publication d'un rapport «Diversité des expressions culturelles dans l'espace francophone : Témoignages et perspectives»
- Publication mensuelle d'un bulletin « Culture, commerce et numérique » avec le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ;
- Contribution à la publication d'une étude sur « L'application de la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles à l'ère du numérique » initiée par le ministère français des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI) et celui de la Culture et de la Communication

### **Résultat immédiat 2 : La diversité culturelle et l'inclusion de la culture dans l'agenda de la coopération internationale et dans les stratégies de développement régionales, nationales, locales sont promues.**

- Rencontre internationale sur la prise en compte de la culture dans les stratégies de développement local au profit des collectivités territoriales de Madagascar
- Soutien à l'organisation par le centre panafricain de prospective sociale du Symposium international pour le lancement de l'initiative africaine d'éducation à la paix et au développement par le dialogue interreligieux et interculturel qui a réuni plus de 400 participants
- Manifestation autour du dialogue des cultures organisée au Palais des Nations unies à Genève
- Contribution d'une dizaine de représentants des coalitions africaines au Congrès de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle tenu à Mons (Belgique)
- Soutien à l'organisation par Arterial Network de la 5ème Conférence de l'économie africaine qui s'est tenue à Yaoundé et qui a réuni plus de 200 participants
- Participation de six experts et artistes francophones des pays du Sud à la pépinière à projets de la Commission internationale du théâtre francophone

### **Résultat immédiat 3 : Les capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques culturelles publiques des pays ciblés sont renforcées et adaptées aux enjeux du numérique.**

- Formation de 90 personnel-cadre des administrations culturelles de 18 pays repartis entre l'Afrique centrale et de l'est, l'Océan indien et l'Asie-Pacifique
- Mise en œuvre des plans d'actions publiques de développement des industries culturelles et créatives au Burkina, Niger, Sénégal, Gabon
- Rencontre de haut niveau sur la lecture publique au Sénégal
- Une trentaine de cadres de banque ont bénéficié d'un séminaire régional de formation de cadres de banque en analyse économique, financière et juridique des risques inhérents au financement des entreprises et projets culturels. Ils représentaient une dizaine de banques établies dans 8 pays en Afrique de l'Ouest.
- Une trentaine de personnes représentant 13 sociétés africaines de droit d'auteur ont bénéficié d'un séminaire sur la gestion de la rémunération pour copie privée organisé à Abidjan avec la Confédération internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs
- Une quarantaine de conseillers municipaux formés et 7 communes accompagnées dans l'intégration

de la culture dans leurs plans de développement à Madagascar via le Fonds de développement local

**Changements significatifs :**

- Les 4 pays accompagnés ont renforcé leurs instruments de politiques culturelles.
- Les 4 pays accompagnés ont mis en œuvre des stratégies de développement durable tenant compte de la culture et des enjeux de diversité culturelle

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) d'acteurs publics soutenus qui mettent en œuvre des stratégies de développement durable tenant compte de la culture et des enjeux de diversité culturelle	0	100	<b>100</b>
Nombre d'études réalisées et diffusées auprès des décideurs politiques	0	4	<b>3</b>
Nombre de rencontres internationales organisées ou soutenues consacrées à la diversité culturelle et l'inclusion de la culture dans les stratégies de développement durable	4	6	<b>6</b>
Nombre de nouveaux pays ayant renforcé leurs instruments de politiques culturelles	0	4	<b>4</b>

**Éléments Budgétaires 2015**

Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>1 125 000</b>	<b>1 175 000</b>	<b>926 301</b>	<b>79%</b>

## Programme 2.1.2 – Créativité, innovation et structuration des industries culturelles et créatives

**Résultat intermédiaire attendu :** Les filières des industries culturelles et créatives sont structurées et l'émergence d'une économie créative, avec une participation accrue des jeunes et des femmes, est notoire

**UA chef de file :** DLFCO | **UA associées :** CIJF, DEJ, DFEN, UHS concernées

**Contexte et enjeux du programme :** Dans le secteur audiovisuel, on a assisté au développement du marché des programmes et à la disparition des dons de programmes. Le passage à la télévision numérique terrestre en Afrique, qui se poursuivra en 2016, se traduit par un essor du secteur audiovisuel marqué à la fois par une croissance interne et par des investissements d'opérateurs extérieurs, face auxquels l'OIF s'est efforcée de soutenir les initiatives des opérateurs africains les plus dynamiques.

Dans le secteur du cinéma, l'équipement des salles en matériel de projection numérique permet d'envisager une relance de la distribution de films. On assiste également, dans ce secteur, à un renouvellement des talents, à l'arrivée d'investisseurs extérieurs ainsi qu'à l'émergence de fonds d'aide nationaux. Ces évolutions appellent une révision de l'approche de l'OIF en matière de cinéma.

Dans le secteur du spectacle vivant, les professionnels sont confrontés à d'importants défis : baisse des subventions publiques, besoin de trouver des relais de croissance alternatifs à la hausse des prix des spectacles, migration de la création de valeur de la musique enregistrée vers le spectacle vivant et la gestion d'artistes. Ces facteurs de mutation ont pour conséquences de modifier le paysage concurrentiel et d'imposer aux professionnels de repenser l'élaboration de leurs modèles économiques et leur stratégie.

**Résultats atteints :** Afin que les filières des industries culturelles et créatives soient davantage structurées et qu'émerge une véritable économie créative, avec une participation accrue des jeunes et des femmes, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : La production culturelle des pays francophones du Sud est facilitée et sa qualité renforcée**

- 45 nouveaux projets aidés dans le cadre du Fonds Image de la Francophonie et 23 nouveaux projets aidés dans le cadre du programme « En scène ! »
- 3 lauréats du volet culturel des Jeux de la Francophonie ont pu participer au Forum mondial de la langue française
- 82 professionnels réunis aux rencontres de coproduction Africadoc et Doc Océan Indien
- Présentation de 40 projets au concours de pitch du Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO)
- 10 bourses ou ateliers de développement de scénarios de longs-métrages mis en place ainsi que 3 ateliers de production de courts-métrages et 2 bourses d'études accordées à des jeunes cinéastes de l'Océan indien dans le cadre de l'Ecole Supérieure des Arts Visuels de Marrakech
- 1 artiste, 10 entrepreneurs et 3 groupes de musique pris en charge dans le cadre du salon Bab El Med Music et participation de 16 entrepreneurs culturels aux salons Visa for Music et Mama
- Appui apporté à 11 entreprises culturelles
- 14 jeunes professionnels de l'édition de maisons membres d'Afrilivres ont reçu une formation aux « fondamentaux de l'édition » dispensée par le Centre africain de formation à l'édition et à la diffusion de Tunis (CAFED). Remise de la 1ère édition du prix Afrilivres à Abidjan, dans le cadre du Salon du livre Afrilivres. Deux aides à l'édition accordées via l'Alliance des éditeurs indépendants

**Résultat immédiat 2 : Les opportunités de financement et de revenus pour les artistes et les entrepreneurs culturels sont accrues**

- Participation de 8 créateurs de mode francophones à la résidence de création « Edition limitée », et organisation d'un défilé de mode « Edition limitée »
- 6 séries télévisées ont bénéficié d'aides au doublage, dont 3 au moins ont déjà été achetées par des diffuseurs anglophones
- 30 cadres de banques ont été formés dans le cadre des Fonds de garantie des industries culturelles

**Résultat immédiat 3 : Les technologies numériques sont davantage intégrées dans la création, la conservation, la promotion et la diffusion des contenus culturels transmédiés (télévision, ordinateur,**

**console de jeu, téléphone mobile, tablettes notamment).**

- 123 participants au SEFOR (séminaire de formation organisé par le Conseil international des radio-télévisions d'expression française)
- 124 professionnels ont participé à des sessions de formation de l'Institut Imagine à Ouagadougou
- 2 archivistes de télévisions nationales du Sud ont participé à la Conférence internationale des archives de télévision
- Adoption par la conférence des ministres et experts de la culture de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) d'un projet de directive sur le dépôt légal audiovisuel applicable dans les huit pays de l'Union
- Accueil de la 10e assemblée générale du Réseau francophone numérique - consortium des 25 plus grandes institutions documentaires de la Francophonie - en avril 2016 au siège de l'OIF
- Développement de l'activité du portail de numérisation patrimoniale du Réseau francophone numérique : 500 documents disponibles fin de 2015, (contre 275 fin 2013), croissance de la fréquentation de 18 % en 2015

**Changements significatifs :**

- Amélioration de la qualité des créations appuyées, notamment parmi les nouveaux talents
- Accès aux marchés anglophones pour les producteurs de séries télévisées d'Afrique francophone

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Nombre de récompenses obtenues par des artistes émergents soutenus dans des événements culturels internationaux	1	8	4
Nombre de productions culturelles soutenues sélectionnées dans des événements culturels de référence	3	14	7
Nombre de professionnels soutenus ayant eu accès à de nouvelles opportunités de financement	8	32	8
Nombre de documents numérisés disponibles sur le portail du Réseau francophone numérique	<del>600</del> 275 <sup>1</sup>	1300	500

**Éléments Budgétaires 2015**

Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>2 050 000</b>	<b>2 398 462</b>	<b>1 984 365</b>	<b>83%</b>

<sup>1</sup> Le chiffre de 600 indiqué en 2015 était une estimation qui s'est avérée erronée. Le chiffre de 275 a été obtenu après vérification auprès du Réseau francophone numérique.

### Programme 2.1.3 – Accès aux contenus et dialogue des cultures

**Résultat intermédiaire attendu :** Des espaces de célébration de la créativité francophone, de dialogue des cultures et de partage de contenus et de savoirs sont valorisés

**UA chef de file :** DLFCO

**UA associées :** BRAC, BRAO, BRAP, BRECAL, BRECO

**Contexte et enjeux du programme :** Dans le secteur des arts de la scène, la tenue de la 9<sup>e</sup> édition du Marché des arts du spectacle africain (MASA) a constitué un événement important sur le marché international des artistes, auquel l'OIF a apporté un soutien majeur.

Si l'OIF s'efforce de soutenir la structuration des associations culturelles, la difficulté pour les artistes d'accéder à des financements locaux ou encore, à des sessions de formation persiste.

Le FESPACO a confirmé en 2015 sa position de premier rendez-vous du cinéma africain, malgré des conditions d'organisation difficiles, quelques mois après la transition politique au Burkina Faso.

S'agissant du Prix des 5 continents, l'OIF a entrepris la création d'une plateforme numérique visant à améliorer les procédures et à mieux accompagner les bénéficiaires.

En matière de lecture publique, l'OIF a lancé un projet-pilote de bibliothèque numérique à Madagascar avec, comme objectif à moyen terme, de l'étendre à l'ensemble des CLAC. On constate que l'intérêt des pays francophones pour le développement du concept ne faiblit pas et que les Etats partenaires du programme ont augmenté sensiblement leur soutien financier.

**Résultats atteints :** Afin que des espaces de célébration de la créativité francophone, de dialogue des cultures et de partage de contenus et de savoirs soient valorisés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : La créativité francophone est davantage célébrée et promue à l'échelle internationale et le dialogue des cultures favorisé**

- 9<sup>e</sup> édition du MASA en mars 2016 qui vise à renforcer les capacités des professionnels africains des arts vivants (musique, théâtre, danse) et de favoriser l'accès des productions africaines et de leurs artistes au marché international.
- Une quinzaine d'organismes appuyés dans le cadre de la promotion des expressions culturelles dont les Rencontres Africaines de la Photographie (Bamako, Mali) et la Biennale de l'art africain contemporain, Dak'art 2016 (Dakar, Sénégal).
- 135 œuvres reçues au titre de l'édition 2015 du prix des 5 continents. Cinq comités de lecture ont procédé à la sélection des 10 finalistes. Le choix du jury comme lauréat du Prix s'est porté sur In Koli Jean BOFANE pour son roman *Congo Inc, le testament de Bismarck* (Actes Sud) et sur Miguel BONNEFOY, comme mention spéciale du jury pour *Le Voyage d'Octavio* (Rivages). En juin 2015, Kamel DAOUD, lauréat 2014 pour son roman *Meursault, contre-enquête* (Barzakh puis Actes Sud) s'est rendu au Vietnam, à la rencontre du public, pour la sortie de son roman traduit en vietnamien.
- Soutien à la participation de plus d'une cinquantaine d'écrivains du Sud à plus d'une dizaine de manifestations littéraires, tel la rentrée littéraire de Bamako, le *festival Filbleu* de Lomé, le *Prix du jeune écrivain (PJE)*, la *Foire internationale du Livre de Tunis*, le *Festival international de théâtre francophone pour étudiants* de Pologne, le salon africain du livre et de la presse de Genève ou encore, le festival *Etonnants voyageurs* de Saint-Malo notamment.
- En matière d'aide au cinéma, l'OIF a poursuivi ses partenariats historiques avec les principaux festivals francophones, dont le FESPACO qui a couronné cinq œuvres soutenues par le Fonds images francophones ainsi que le Festival international du film francophone de Namur, les Journées cinématographiques de Carthage et Vues d'Afrique.

#### **Résultat immédiat 2 : L'accès aux savoirs, à l'information et aux loisirs est amélioré pour les populations jeunes et les femmes**

- 309 CLAC soutenus dans 21 pays de l'espace francophone.
- Dotation de l'ensemble des CLAC de fonds documentaires destinés à la jeunesse ainsi qu'une collection d'ouvrages dont l'étude est inscrite dans les programmes scolaires des pays partenaires.
- Dotation d'équipement original et adapté aux contextes locaux permettant aux usagers d'accéder à des supports numériques d'information, de formation et de loisir.
- Dotation des centres en nouveaux équipements audiovisuels et promotion d'activités visant à

préserver et à diffuser les patrimoines immatériels locaux.

- Cinq nouvelles conventions d'appui ont ainsi été signées entre l'OIF et les Gouvernements du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar et du Sénégal afin d'accompagner ces Etats dans la mise en place ou le renforcement d'une politique nationale de lecture publique.

**Résultat immédiat 3 : La diffusion de l'information culturelle francophone est diversifiée et renforcée à travers différents supports médiatiques**

- Premier atelier diagnostic sur la figure de l'autre organisé à Abidjan, en mars 2016, en marge du MASA et dont l'objet est la déconstruction des préjugés et stéréotypes et la promotion de la notion de plaisir dans la confrontation des expressions culturelles. Intitulé « Qui est l'autre de qui », l'atelier a réuni un échantillon d'acteurs et de leaders d'opinion et révélé l'image de l'Autre que chaque groupe se fait, qu'il s'agisse de l'autre religieux (les musulmans vs chrétiens par exemple), de l'autre sexe ou de l'écart intergénérationnel.
- La fréquentation du site Images Francophones a doublé entre 2012 et 2015 (sur l'année 2015 et les quatre premiers mois de 2016, le nombre d'utilisateurs a augmenté de 27 % par rapport aux seize mois précédents, le nombre de sessions augmentant de 15 % et le nombre de pages vues de 3%). Ce site continue d'être un outil précieux au service des professionnels de l'audiovisuel. Il diffuse chaque année près de 300 articles sur les films et séries soutenus par l'OIF et renseigne sur les opportunités de financement et de diffusion offertes aux productions francophones du Sud.

**Changements significatifs :**

- Dans le domaine de la lecture publique, on constate, de façon générale, un accroissement sensible des moyens investis par les Etats. Autrefois majoritaire, la contribution annuelle de l'OIF au bénéfice des réseaux CLAC représente, en moyenne, moins de 20% des frais de fonctionnement et d'investissement, la plus grande part étant désormais prise en charge par les Etats et les collectivités bénéficiaires.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Pourcentage (%) d'événements et espaces culturels soutenus qui ont accru leur attractivité	0	30	-
Nombre de nationalités représentées parmi les créateurs et artistes participants aux événements culturels soutenus	0	20	<b>17</b>
Nombre de visites par an dans les bibliothèques des CLAC	2 600 000	3 250 000	-
Taux d'accroissement de la consultation de l'information culturelle sur internet	0	30	<b>27</b>

Eléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>1 800 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>1 616 036</b>	<b>90%</b>

## **MISSION B**



## Programme 3.1.1 – Démocratie et droits de l'Homme

**Résultat intermédiaire attendu :** Les capacités des acteurs de la démocratie et le respect des droits de l'Homme sont renforcées

**UA chef de file :** DAPG

**UA associées :** BRAC, BRAO et RPG

**Contexte et enjeux du programme :** Dans tous les pays de l'espace francophone, les États sont engagés dans des efforts pour consolider les acquis ou renforcer des conquêtes fragiles en matière de gouvernance démocratique. Toutefois, des difficultés persistent, comme en témoignent les crises de la démocratie ou les ruptures ayant émaillé ces processus ainsi que les fragilités de l'État de droit et, dans certains cas, les atteintes graves aux droits de l'Homme. Ces difficultés n'épargnent d'ailleurs pas les démocraties avancées. De même, l'apparition de nouvelles formes de menaces à la démocratie et aux droits de l'Homme (terrorisme, criminalité organisée, corruption, montée de l'intolérance religieuse, etc.) accroît l'urgence du renforcement des institutions et des valeurs dans le cadre d'une approche fondée sur la participation et la sensibilisation du citoyen.

Ce programme se fonde sur le constat que le respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit et les thématiques du développement suivent des trajectoires de plus en plus convergentes. De fait, sans stabilité institutionnelle et sans respect des libertés et des droits fondamentaux, il ne saurait y avoir de sécurité juridique des biens et des personnes, élément indispensable au développement. L'un des principaux enjeux du programme réside dans la capacité de l'OIF à agir dans un environnement politique particulièrement complexe où la légitimité et la stabilité de l'État et de ses structures doivent être préservées.

**Résultats atteints :** Afin que les capacités des acteurs de la démocratie et le respect des droits de l'Homme soient renforcées, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les capacités des institutions nationales sont améliorées et les pratiques prennent davantage en compte la culture démocratique.**

- 50 membres et personnels d'INDH ont été formés
- 80 parlementaires ont été sensibilisés aux droits de l'Homme au Mali et à Madagascar.
- Renforcement des capacités de production et de diffusion de l'information législative dans les parlements de Madagascar, du Mali, du Cambodge, de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, d'Haïti et de RDC.
- Adoption d'une résolution parlementaire sur l'état civil, en lien avec le travail de plaidoyer mené sur la question au côté des réseaux institutionnels.
- Intégration par l'OIF du consortium international, piloté par la Commission africaine des Nations unies, sur la question de l'état civil.
- Traduction en anglais du guide pratique pour la consolidation de l'état civil, des listes électorales et la protection des données personnelles afin de répondre aux demandes internationales formulées dans le cadre dudit consortium.
- Une école citoyenne a été créée en Afrique de l'Ouest à Lomé (Togo).
- Mise en place du programme « Jeunes Pousses » de l'APF : Accueil de sa première promotion de parlementaires francophones en France et en Belgique du 18 au 23 octobre 2015. Sept jeunes parlementaires, venant de Roumanie, de France, du Québec, de Belgique, du Sénégal, de RDC et de Bulgarie, ont effectué leur première mission en Europe dans le cadre de ce programme ; les activités de trois écoles politiques au Maroc, en Tunisie et au Cameroun ont ciblé plus d'une centaine de jeunes décideurs de la classe politique et de la société civile et une nouvelle école citoyenne d'Afrique de l'ouest créée en décembre 2015 a sensibilisé une quarantaine de jeunes décideurs.

**Résultat immédiat 2 : L'implication des institutions nationales, des autorités locales et de la société civile en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme est accrue.**

- 100 fonctionnaires ont été formés aux processus d'EPU au Niger, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et au Togo.
- Plaidoyer mené en faveur de la mise en œuvre de recommandation du comité des droits de l'Homme au Bénin.
- Élaboration d'un Guide pratique « Entendre et accompagner l'enfant victime de violences » (droits de l'enfant) lancé à Paris en décembre 2015, présenté à Genève en mars 2016, à Libreville en mai 2016,

en juillet au Nouveau-Brunswick et à New-York.

- Trois rencontres réunissant les mécanismes de défenseurs des droits de l'Homme (onusien, africain, interaméricain et européen) ont été organisées au siège de l'OIF en 2015 et au siège du Conseil de l'Europe en 2016 qui ont permis une meilleure synergie des mécanismes de protection de défenseurs.
- Un concours de plaidoirie d'avocats francophones a été organisé dans le cadre de la lutte pour l'abolition de la peine de mort.
- Un cours sur les droits de l'Homme a été dispensé en RDC et des bourses ont été octroyées pour des jeunes francophones du Sud pour assister à la session des droits de l'Homme à Strasbourg.

#### Changements significatifs :

- Les demandes constantes en matière de soutien à l'EPU et aux INDH montrent que les Etats s'approprient progressivement ces mécanismes de défense des droits de l'Homme.
- 3 projets de loi portant création d'institution nationale des droits de l'Homme sont en cours de discussion ou ont été adoptés (Burkina Faso, Mali et Tunisie), 2 INDH ont été créées (Madagascar et République démocratique du Congo).
- Trois pays (Madagascar, République du Congo et Guinée) ont aboli la peine de mort au cours de la période.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Niveau de renforcement des capacités des acteurs de la démocratie et des droits de l'Homme sur la base des candidatures au FIDDHOP	60	100	-
Proportion (en %) des institutions nationales ciblées, mobilisées dans la consolidation du processus démocratique	50	60	<b>65</b>
Nombre d'acteurs institutionnels appuyés dans les pays francophones qui sont sérieusement impliqués dans le suivi des actions/recommandations de l'OIF en matière de droits de l'Homme.	15	25	<b>26</b>

#### Eléments Budgétaires 2015

Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>2 090 000</b>	<b>2 035 500</b>	<b>1 646 264</b>	<b>81%</b>

## Programme 3.1.2 – Droit et justice

**Résultat intermédiaire attendu :** Les droits nationaux sont modernisés, le fonctionnement des institutions judiciaires et les expertises nationales sont améliorés

**UA chef de file :** DAGP

**UA associées :** BRAC, BRAO, DFEN, RPG, RPNY, RPUA

**Contexte et enjeux du programme :** Dans le contexte actuel de crise, de tension et de remise en cause des acquis démocratiques et de l'État de droit qui affecte la communauté internationale et en particulier l'espace francophone, il revient à l'OIF d'appuyer ses États membres dans leur mission de protection de l'État de droit, de lutte contre l'impunité et les crimes les plus graves et de garantir la mise en œuvre effective des principes qui le sous-tendent.

Un accent particulier est mis sur les pays francophones en crise et en sortie de crise, les femmes et les jeunes qui sont à la fois les plus touchés par ces situations et ceux qui sont les plus à même d'être porteurs du renouveau et de la modernisation des institutions et des pratiques sociales, politiques et économiques.

La Francophonie est devenue un partenaire reconnu disposant de la confiance de ses membres et capable de mobiliser une expertise multilatérale de haut niveau adaptée aux réalités de l'espace francophone, en matière de droit et de justice.

**Résultats atteints :** Afin que les droits nationaux soient modernisés, le fonctionnement des institutions judiciaires et les expertises nationales soient améliorés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les institutions judiciaires sont modernisées et les textes juridiques sont disponibles et harmonisés conformément aux standards internationaux.**

- Soutien du Réseau francophone de diffusion du droit (RF2D) dans l'organisation d'une réunion d'information et de formation, qui s'est tenue à Yaoundé (Cameroun), du 19 au 21 mars 2015, pour envisager les modalités de mise en œuvre de la stratégie adoptée par le réseau.
- Appui apporté aux structures nationales de diffusion du droit suivantes : i) CEFOD du Tchad, pour la formation de parajuristes en technique de rédaction d'actes juridiques, à l'acquisition de logiciel d'anonymisation de la jurisprudence et la réalisation des publications juridiques thématiques ; ii) CDIJ du Cameroun, pour l'édition, sur divers supports, des répertoires analytiques et chronologiques des textes juridiques concernés et la réalisation des publications juridiques thématiques ; iii) CNDJ de la Côte d'Ivoire.
- Participation en tant qu'observateur aux 3 conseils des Ministres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des affaires (OHADA) qui se sont tenus à Yamoussoukro (juin 2015), Grand Bassam (octobre 2015) et Brazzaville (juin 2016) en tant que partenaire technique et financier de l'OHADA.
- Soutien financier à la commission nationale OHADA de Guinée dans l'organisation des cinquièmes journées OHADA afin d'assurer l'appropriation effective des nouvelles règles par les opérateurs économiques guinéens.

**Résultat immédiat 2 : Les praticiens du droit sont mieux formés et l'expertise francophone est internationalement reconnue.**

- Soutien à la participation des procureurs francophones au congrès annuel de l'Association Internationale des Procureurs et Poursuivants (AIPP), qui se sont tenu à Zurich, en septembre 2015, sur le thème « le service des poursuites en tant que service public ».
- Soutien à l'organisation des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Conférences sous régionale sur le terrorisme et la lutte contre la criminalité transnationale organisée à l'intention des pays francophones d'Afrique centrale (Yaoundé : 1-3 octobre 2015) et de l'Océan Indien (Antananarivo : 26-28 avril 2016).
- Plus de 1000 avocats formés annuellement par le Centre International en Afrique de Formation des Avocats Francophones (CIFAF) lors de ses sessions annuelles 2015 et 2016 de formation initiale (Cotonou) et des quatre sessions annuelles (2015 et 2016) de formation continue régionale.
- 8<sup>e</sup> session de formation continue de haut niveau à Porto Novo par l'Association africaine des hautes juridictions francophones.
- Développement d'un module commun de formation initiale sur la criminalité transnationale organisée et le terrorisme par le Réseau africain francophone de formation judiciaire.

- Accompagnement de la Cour pénale internationale (CPI) dans ses contacts et négociations avec l'Union africaine (séminaires conjoints régionaux à Addis Abeba) et soutien à la présence francophone à l'Assemblée des Etats parties (AEP) et au sein des organes de la Cour (action de sensibilisation lors des élections).
- Soutien au développement de la coopération entre l'AIPPF et le Bureau du procureur de la CPI.
- Participation aux travaux de l'AEP.
- Financement de la présence d'experts et participants francophones dans les grandes réunions internationales (conférence de l'association internationale des procureurs ; association mondiale des structures de formation judiciaire, commission de l'Union africaine pour le droit international (CUADI), notamment).
- Appui en expertise aux institutions de transition et réconciliation (Burundi, Burkina Faso) et diffusion du guide sur les processus de transition, justice, vérité et réconciliation dans l'espace francophone.

#### Changements significatifs :

- Développement et professionnalisation des actions de formation du CIFAF.
- Renforcement de l'activité de certains réseaux : par exemple l'AIPPF a organisé une série de conférences sur le terrorisme et la criminalité transnationale organisée à l'intention des pays d'Afrique francophone qui a débouché sur des propositions concrètes en matière de coopération entre les parquets francophones et sur le mandat d'arrêt africain.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Niveau d'accès des citoyens à la justice dans les pays appuyés	0	4	<b>2<sup>2</sup></b>
Nombre de pays bien avancés dans l'harmonisation effective du droit OHADA	10	15	<b>15</b>
Nombre de praticiens du droit formés	0	1800	<b>1000</b>

Eléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>1 200 000</b>	<b>1 140 000</b>	<b>916 279</b>	<b>80%</b>

<sup>2</sup> Cette valeur concerne l'activité des juridictions nationales et est établie à partir d'informations recueillies auprès des réseaux judiciaires de l'OIF

### Programme 3.1.3 – Médias et liberté de la presse

**Résultat intermédiaire attendu :** Le pluralisme des médias et la liberté de la presse sont renforcés

**UA chef de file :** DAPG

**UA associées :** DCIF, DFEN, DLFCF et UHS concernées

**Contexte et enjeux du programme :** Malgré certaines évolutions notables, notamment en vue de la libéralisation du secteur (Côte d'Ivoire, Maroc) ou de l'adaptation aux nouveaux enjeux liés au numérique (Bénin), les cadres juridiques qui régissent le secteur médiatique restent bien souvent incomplets en matière de liberté de la presse. Par ailleurs, les entraves à la liberté de la presse et les atteintes aux droits de l'Homme des journalistes restent problématiques dans l'espace francophone.

Les pays francophones s'accordent de plus en plus sur la nécessité de confier à des instances de régulation l'exercice de la mise en œuvre du cadre réglementaire régissant les médias, bien que dans de nombreux Etats la culture de la régulation par une autorité ad hoc reste embryonnaire voire inexistante. Cependant, quand elles existent, les autorités de régulation manquent parfois d'indépendance, de moyen, ou de capacités indispensables à la mise en œuvre de leurs missions.

Les instances d'autorégulation (mécanismes de contrôle par les pairs) manquent quant à elles bien souvent de moyens et de légitimité car elles ne sont pas suffisamment représentatives des professionnels des médias. Elles doivent dès lors améliorer leurs capacités structurelles et organisationnelles. La professionnalisation des journalistes reste également un enjeu fondamental.

Enfin, les bouleversements technologiques que connaît le secteur obligent les médias traditionnels à s'adapter à ces évolutions. Ces mutations rendent nécessaires non seulement l'adaptation des législations, des méthodes de régulation et d'autorégulation, mais peuvent également poser question quant à la poursuite d'objectifs communs comme la liberté d'expression, le droit à l'information, la protection de la vie privée et des données à caractères personnelles.

**Résultats atteints :** Afin que le pluralisme des médias et la liberté de la presse soient renforcés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Le cadre juridique relatif au secteur des médias est amélioré.**

- Prix francophone de l'innovation dans les médias. Par l'encouragement de ces initiatives, la Francophonie vise à multiplier les expériences positives qui, feront école et influenceront sur les cadres juridiques et les politiques publiques.

**Résultat immédiat 2 : L'indépendance et l'autonomie des organes de régulation et d'auto-régulation sont renforcées.**

- Renforcement des organes de régulation via notamment l'appui au Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM).
- Conférence des Présidents à Abidjan et qui avait pour objectifs d'aborder les changements en termes régulation à l'ère du numérique, et notamment des enjeux de transition numérique.
- Expertise fournie à la Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) de Tunisie pour la consolidation de ses activités.
- Soutien du Conseil supérieur de la communication (CSC) du Niger pour l'adoption d'un Code de bonne conduite des journalistes en période électorale.
- Accompagnement de l'Autorité francophone de protection des données personnelles (AFAPDP) dans la mise en œuvre de ses activités, notamment sa Conférence annuelle dans laquelle les enjeux de protection des données personnelles dans le contexte terroriste ont pu être abordés.
- Atelier consacré aux enjeux de liberté et de contrôle lors du Forum mondial de la démocratie organisé par le Conseil de l'Europe en novembre 2015 : des synergies ont été établies entre autorités de protection des données personnelles et autorités de régulation des médias.

**Résultat immédiat 3 : Les médias francophones sont professionnalisés**

- 7 publications appuyées au moment de la réunion de la Commission du Fond d'appui à la presse francophone, à Beyrouth au Liban en septembre 2015.
- Accompagnement des associations de journalistes telles que l'Union internationale de la presse francophone (UPF), le Réseau des médias francophones MEDIAF et l'association du Prix Albert Londres dans le cadre de leurs activités respectives.

- Accompagnement de pays francophones à la formation de journalistes dans le cadre des différents scrutins électoraux qui se sont tenus en 2015 et 2016.
- Réédition et réactualisation du Guide du journaliste en période électorale.
- Soutien aux écoles francophones de journalisme, réunies au sein du réseau Théophraste.
- Rencontre des Présidents et Directeurs généraux des médias de service public du Nord et du Sud, à Liège, en juillet 2015, en marge du Forum mondial de la langue française : réflexion autour d'un audiovisuel francophone intégré.

#### Changements significatifs :

- Il a été noté une avancée significative dans le domaine de la mise en réseau et des synergies d'actions. L'audiovisuel francophone Nord et celui du Sud ont pu se rencontrer, pour la toute première fois à Liège en juillet 2015. Les Directeurs de télévisions publiques du Nord et du Sud envisagent, à l'avenir, de nouer des partenariats entre eux et de renforcer, à travers des rencontres régulières, leurs concertations. La collaboration au niveau des instances francophones de régulation des médias réunies au sein du REFRAM a aussi été affinée. Aussi, les prémisses d'une future collaboration entre le REFRAM et les réseaux des télévisions publiques ont été posées au cours de l'année 2015 dans le domaine de la lutte contre les discours de haine et de l'archivage par exemple.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Nombre d'États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF appuyés où sont appliqués les standards internationaux dans le domaine des médias	10	20	-
Nombre d'États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF appuyés où la liberté de la presse est formellement garantie par la loi	10	20	-
Nombre d'États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF appuyés où les organes de régulation et d'autorégulation sont autonomes et crédibles	10	20	15 <sup>3</sup>
Proportion (en %) de médias appuyés qui ont renforcé leur professionnalisme	10	50	25 <sup>4</sup>

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
680 000	646 300	474 587	73%

<sup>3</sup> Pour mesurer la crédibilité des organes de régulation des médias, sont pris en compte le mode de désignation de leurs membres, le statut de ceux-ci, les moyens mis à leur disposition pour mener à bien leur mission, leur dépendance vis-à-vis du pouvoir politique (ou, dans certains du pays du Sud, leur degré d'autonomie vis-à-vis du parti au pouvoir), les motivations qui sous-tendent leurs décisions et, enfin, leur rôle durant les périodes électorales. Quant aux organes d'autorégulation des médias, leur autonomie et leur crédibilité se mesure à leur indépendance, à leur capacité à s'exprimer au nom des journalistes, à être acceptés par ceux-ci comme leurs mandants, à représenter toutes les catégories de la profession, à leur capacité d'analyser des contenus médiatiques, à leur capacité à convoquer, au besoin un tribunal des pairs, à faire accepter leurs décisions lorsque des plaintes leurs sont adressées par des citoyens qui estiment avoir été diffamés par exemple, à leur qualité de médiateurs entre les pouvoirs publics et les journalistes durant les périodes de crise.

<sup>4</sup> Le principal instrument de mesure de cet indicateur reste le Fonds d'appui à la presse francophone. Ce mécanisme que l'OIF a initié en 1998 permet d'octroyer des subventions à des journaux francophones. Une analyse fine, tant sur une période assez longue que dans le cadre d'une année budgétaire, permet de faire ressortir la proportion de médias aidés dans le cadre du Fonds qui ont réussi à renforcer leur professionnalisme.

## Programme 4.1.1 – Prévention et gestion des crises et des conflits

**Résultat intermédiaire attendu :** La mobilisation des instruments de l'expertise de la Francophonie contribue à la prévention et à la gestion des crises et des conflits ainsi qu'à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée

**UA chef de file :** DAPG

**UA associées :** DEJ, DFEN, DLCD et UHS

**Contexte et enjeux du programme :** La nature des crises et des conflits dans l'espace francophone s'est trouvée profondément modifiée par l'émergence des phénomènes de radicalisation violente, d'extrémisme religieux, et de multiplication des actes terroristes.

Le contexte a par ailleurs été marqué par une complexification des conflits liée notamment à une recrudescence - voire une récurrence - des tensions, à la diversification des acteurs (institutionnels, politiques, mais aussi para-militaires), et au poids croissant des dynamiques endogènes. Les risques de propagation et de déstabilisation au niveau sous-régional se sont accrus. Les consultations électorales ont montré qu'elles pouvaient déboucher sur des situations d'instabilité politique voire de crise ouverte. Le mode de gestion des crises et conflits s'est multilatéralisé, avec la multiplication de médiateurs-facilitateurs représentant des organisations internationales, régionales et sous-régionales, mais aussi l'apparition de nouveaux acteurs non étatiques agissant parfois de façon dispersée, voire divergente.

La Francophonie a amorcé une réadaptation de son approche, de sa stratégie et de son dispositif via une réflexion, d'une part sur son expertise et son positionnement terrorisme dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation violente dans l'espace francophone, et d'autre part sur les moyens de renforcer le recours et l'efficacité des actions de diplomatie préventive. Elle s'est efforcée de prendre davantage en compte le besoin de représentation et d'implication de nouveaux acteurs dans l'espace politique (professionnels issus du secteur des médias et de la société civile, jeunes et femmes impliqués dans les structures partisans).

**Résultats atteints :** Afin que la mobilisation des instruments de l'expertise de la Francophonie contribue à la prévention et à la gestion des crises et des conflits ainsi qu'à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les acteurs des crises sont rapprochés et les conditions de dialogue sont réunies**

- Déploiement de missions de médiation, de facilitation, d'Envoyés spéciaux et mobilisation de chefs de missions politiques à la demande de la Secrétaire générale (Burundi, RCA, Gabon, notamment)

**Résultat immédiat 2 : Les acteurs des crises sont convaincus de conclure et de mettre en œuvre des Accords de paix et des accords politiques.**

- Participation systématique aux réunions internationales sur le Burkina Faso, la RCA, le Burundi, la RDC, etc., y compris au sein d'enceintes telles que le Conseil de Sécurité des Nations unies.
- Soutien à la mise en œuvre de dispositions d'accord politiques de sortie de crise (RCA/Forum de Bangui et partenariat avec l'ONU dans le domaine de la lutte contre l'impunité).

**Résultat immédiat 3 : La synergie avec les autres organisations internationales est renforcée**

- Rapprochement et renforcement des concertations avec les partenaires internationaux (UE, ONU, Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)).

**Résultat immédiat 4 : L'approche et les outils francophones en matière de gestion des crises, de prévention des conflits et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée sont valorisés auprès des partenaires internationaux.**

- Réunion des Envoyés spéciaux et chefs de missions politiques de la Secrétaire générale, étude sur la mise en œuvre du Chapitre V de la Déclaration de Bamako : réflexion sur le renforcement du dispositif francophone en matière de prévention et gestion des crises.
- Consolidation des outils de recueil d'informations (abonnements).
- Renforcement et élargissement des partenariats avec les centres de recherches et d'analyse francophone (Thinking Africa, Francopaix, IReMMO).

**Résultat immédiat 5 : Le renforcement des capacités des institutions et acteurs francophones, y compris les femmes, leur assure une participation accrue en matière de prévention des crises, de gestion des conflits et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.**

- Soutien à l'organisation de formations en matière de prévention et de gestion des crises visant en

particulier des publics féminins et jeunes avec les Ecoles politiques (Tunis, Cameroun et Afrique de l'ouest notamment), l'Institut international de droit humanitaire, le Centre professionnel de médiation du Liban.

#### Changements significatifs :

- Apaisement des environnements politiques tendus (initiatives entreprises en matière de prévention opérationnelle et structurelle).
- Les acteurs nationaux font de plus en plus montre d'une réelle volonté politique pour s'approprier les mécanismes de gestion de leurs crises et conflits.
- La mise en œuvre des dispositions prévues par les accords de paix ou politiques précédemment conclus est davantage suivie et accompagnée.
- Systématisation de la concertation dans les situations de crise où la Francophonie est très mobilisée (RCA, Burundi, Burkina Faso, etc.).
- L'expertise francophone est de plus en plus reconnue et recherchée au niveau opérationnel par les partenaires internationaux
- La demande de renforcement des capacités des acteurs francophones concernés par les problématiques de paix et de sécurité, et en particulier des jeunes et des femmes, est croissante.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) d'Etats membres appuyés en situation de fragilité ayant bénéficié d'un soutien significatif de l'OIF en faveur du rétablissement de la paix, la sécurité et la stabilité de leurs institutions.	57	75	100 <sup>5</sup>
Proportion (en %) de crises/conflits au sein des États membres pour lesquels des concertations et dialogues ont été initiés et/ou conduits avec l'appui politique de la Francophonie	57	70	100 <sup>6</sup>
Proportion (en %) de crises/conflits au sein des États membres pour lesquels des accords de paix et accords politiques ont été conclus avec l'appui politique et/ou technique de la Francophonie	29	60	25 <sup>7</sup>
Proportion (en %) de crises/conflits au sein des États membres pour lesquels des initiatives conjointes avec les partenaires internationaux ont été menées	57	70	50 <sup>8</sup>
Nombre de publications qui font référence aux approches et outils de la Francophonie	25	45	30
Nombre de sollicitations de l'expertise francophone en matière de prévention et de gestion des crises et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée par les partenaires nationaux et internationaux.	14	30	20

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
845 000	835 000	582 267	70%

<sup>5</sup> Sur la base de 10 pays en situation de fragilité en 2015-2016 : Burkina Faso, Comores, Congo, Gabon, Haïti, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Togo, Tunisie.

<sup>6</sup> Sur la base de quatre pays en crise/conflit : Burundi, RCA, Gabon, Haïti

<sup>7</sup> Sur la base de quatre pays en crise/conflit (Burundi, RCA, Gabon, Haïti) : 1 pays concerné : la RCA (pas d'accord formel au Burundi, ni au Gabon (au 30 juin 2016), et l'accord politique conclu en Haïti n'a pas impliqué d'organisations multilatérales

<sup>8</sup> Sur la base de quatre pays en crise/conflit (Burundi, RCA, Gabon, Haïti), 2 pays concernés, le Burundi et la RCA (les initiatives multilatérales au Gabon sont postérieures au 30 juin 2016



## Programme 4.1.2 – Transitions et processus électoraux

**Résultat intermédiaire attendu :** L'expertise technique et politique de la Francophonie contribue au fonctionnement efficace des institutions de transition et à une meilleure gestion des processus électoraux

**UA chef de file :** DAPG

**UA associées :** DCIF, DEJ, DPDS et UHS

**Contexte et enjeux du programme :** La vie politique dans l'espace francophone reste marquée, dans certains pays, par des menaces pouvant altérer la stabilité et la paix de pays et plus largement de régions entières. Au plan intérieur, les inégalités sociales, politiques et économiques sont les principaux facteurs de déstabilisation et de rupture de la démocratie ou de paix. D'une part, les révisions constitutionnelles, motivées par la volonté des dirigeants de se maintenir au pouvoir, ont largement crispé la vie politique et les relations entre acteurs politiques, société civile et populations. D'autre part, en période électorale, l'absence de consensus entre les acteurs, les insuffisances techniques/logistiques et le déficit d'inclusivité ont fait peser des menaces sur les processus électoraux et sur leur crédibilité.

Les activités du présent programme sont déployées dans des conditions parfois difficiles et revêtent très souvent un caractère sensible. Ces préoccupations sont d'autant plus grandes dans les situations de crise ou de transition autour desquelles se cristallisent toutes les attentes et les frustrations. En effet, lorsque la vie politique est soumise à des tensions, l'intervention extérieure peut se trouver confrontée à de nombreuses difficultés. Toutefois les actions entreprises par l'OIF ont été bien accueillies et son expertise a permis de débloquer certaines situations qui auraient pu porter préjudice à l'intégrité du processus électoral voire à la stabilité de pays ou de régions entières.

**Résultats atteints :** Afin que l'expertise technique et politique de la Francophonie contribue au fonctionnement efficace des institutions de transition et à une meilleure gestion des processus électoraux, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les capacités des acteurs impliqués dans la conduite de la transition sont renforcées.**

- Accompagnement renforcé des organes de transition qui, en raison de leur inexpérience, nécessitent et expriment un réel besoin de renforcement des capacités.

**Résultat immédiat 2 : Les acteurs des processus électoraux, y compris les femmes et les jeunes, s'approprient durablement les mécanismes relatifs à la gestion des processus électoraux.**

- Accompagnement des processus électoraux (Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Comores, Guinée, Haïti, Gabon, Niger, RCA, RDC, Tchad, Togo).
- Renforcement des capacités des organes chargés de leur gestion en vue de la tenue d'élections libres, fiables et transparentes.
- Synergies développées avec des partenaires internationaux et/ou régionaux.
- Soutien aux acteurs politiques et de la société civile dans le cadre de la formation, du suivi et de la préparation des élections.
- Consolidation de fichiers électoraux et la professionnalisation des organes de gestion des élections.

**Résultat immédiat 3 : L'approche de la Francophonie est prise en compte dans la gestion des transitions.**

- Accompagnement des transitions politiques (Burkina Faso, RCA).
- Soutien à la mise en place et l'animation des cadres de concertation et de dialogue politique ayant permis, dans certains cas, la signature d'accords politiques et/ou l'adoption de nouveaux textes constitutionnels.

**Résultat immédiat 4 : L'expertise francophone en matière d'accompagnement des transitions et des processus électoraux est renouvelée et renforcée.**

- Experts et autres ressources mobilisés pour apporter une assistance électorale appropriée aux institutions impliquées dans la préparation, l'organisation et le contrôle des élections.
- Mise en valeur de l'expertise des réseaux institutionnels.
- Sollicitation de la part de ses Etats en matière de consolidation des fichiers et listes électoraux ou en ce qui concerne l'appui à la mise en place des systèmes de gestion équilibrée des contentieux électoraux.

**Changements significatifs :**

- Crédibilité renforcée des institutions transitoires et organisation d'élections de sortie de crise (RCA et Burkina Faso).
- Affirmation plus marquée des commissions électorales dans la mise en œuvre de leurs mandats
- Confiance confortée entre les acteurs des pays concernés. Plus grande participation dans les processus électoraux et refus des acteurs de les boycotter à nouveau.
- Contestations enregistrées à l'occasion de la mise en œuvre des processus électoraux généralement contenues dans le cadre des lois et règlements y relatifs.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) des transitions et des processus électoraux accompagnés par la Francophonie ayant été menés selon les standards identifiés	55	80	<b>100</b>
Taux de réalisation des objectifs fixés aux acteurs de la transition accompagnés par la Francophonie	60	80	<b>100</b>
Taux de réalisation des objectifs fixés aux acteurs impliqués dans les processus électoraux et accompagnés par la Francophonie	75	85	<b>70</b>
Proportion (en %) d'initiatives conjointes avec les partenaires internationaux dans le cadre des transitions accompagnées par la Francophonie	60	70	<b>80</b>
Nombre de sollicitations de l'expertise francophone dans le cadre des transitions et des processus électoraux	7	10	-

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>2 000 000</b>	<b>2 754 968</b>	<b>1 432 563</b>	<b>52%</b>

### Programme 4.1.3 – Maintien et consolidation de la paix

**Résultat intermédiaire attendu :** La participation des Etats francophones aux opérations de paix est accrue et les institutions issues de la transition sont durablement consolidées

**UA chef de file :** DAPG

**UA associées :** DEJ, DFEN, DLFC, SCD et UHS

#### Contexte et enjeux du programme :

Le contexte actuel reste marqué par une forte présence des opérations de maintien de la paix (OMP) onusiennes au sein de l'espace francophone. Ainsi, fin 2015, huit des 16 missions de maintien de la paix onusiennes étaient déployées dans des Etats francophones (Mali, République centrafricaine, Haïti, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Liban, Maroc, Chypre). L'efficacité de ces missions dépend en grande partie de la participation de personnels francophones, qui, grâce à leurs compétences professionnelles et linguistiques, seront en mesure d'accroître les chances de succès de ces opérations. Par conséquent, les Etats francophones doivent poursuivre leurs efforts afin d'accroître leur participation aux opérations de paix et l'OIF doit continuer de promouvoir l'usage de la langue française au sein des organisations internationales, régionales et des OMP.

Par ailleurs, l'action de l'OIF doit s'inscrire dans la dynamique de réforme engagée en 2015 par les Nations unies ; ces réformes soulignent le rôle de la consolidation de la paix dans le maintien d'une paix durable. A cet égard, l'OIF doit continuer d'agir dans le domaine du renforcement des institutions nationales, car des institutions pérennes et fortes permettent la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'Homme et préviennent la résurgence des crises. Il en va de même de l'action menée par l'OIF dans le domaine de la Réforme des systèmes de sécurité, qui contribue à la prévention des conflits et à l'instauration d'un environnement stable.

Dans le même sens, l'action menée par l'OIF dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, contre la criminalité transnationale organisée et en faveur de la prévention de la radicalisation violente, est essentielle pour contribuer efficacement au maintien et à la consolidation de la paix dans l'espace francophone.

**Résultats atteints :** Afin que la participation des Etats francophones aux opérations de paix soit accrue et les institutions issues de la transition soient durablement consolidées, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

#### **Résultat immédiat 1 : Les Etats francophones sont sensibilisés à la nécessité de participer aux opérations de paix.**

- Contribution, en mars 2015, aux travaux du Groupe de haut niveau sur les opérations de paix, mis en place par le Secrétaire général des Nations unies.
- Organisation d'un événement sur les « Progrès des contributions francophones aux opérations de maintien de la paix », au siège des Nations unies, à New York, en mai 2016.
- Appui aux centres de formations francophones – y compris les centres de formation en ligne - au maintien de la paix (Canada, Cambodge, Etats-Unis, Bénin, Mali, Roumanie, Suisse).
- Formation de conseillers militaires et d'experts sur les procédures de remboursement par l'ONU des capacités mises à disposition des OMP par les Etats contributeurs de troupes (Sénégal).
- Organisation en juin 2015, à Paris, d'un séminaire de formation sur le recrutement de policiers francophones pour les opérations de paix, en partenariat avec le Réseau international francophone de Formation policière (FRANCOPOL) et la Division police du Département des Opérations de Maintien de la Paix (DOMP) des Nations unies.
- Appui à l'élaboration d'un guide pratique sur le désarmement en Afrique.

#### **Résultat immédiat 2 : La langue française et l'expertise francophone sont valorisées dans les opérations de paix.**

- Appui à l'élaboration des versions universelles et multimédia de la Méthode « En Avant ! ».
- Poursuite de la mise en réseau des acteurs francophones engagés dans le domaine du maintien de la paix. De nouveaux centres de formation au maintien de la paix sont notamment devenus membres du REFFOP.

#### **Résultat immédiat 3 : Les capacités des acteurs nationaux œuvrant dans le domaine de la réforme des systèmes de sécurité (RSS) sont renforcées.**

- Appui aux processus de Réforme des systèmes de sécurité à Madagascar et au Mali en lien notamment avec des experts de l'Union africaine pour le Mali).
- Appui au Financement d'un projet de cartographie sur la privatisation de la sécurité en Afrique de l'Ouest, afin d'identifier les potentielles lacunes des cadres juridiques et réglementaires existants concernant les Sociétés de sécurité privées (SSP), et de proposer des recommandations basées sur des bonnes pratiques en la matière.
- Appui à l'élaboration et la publication d'un Guide sur « la police de proximité, un concept appliqué par la Francophonie », par le Réseau FRANCOPOL.
- Appui à un séminaire de réflexion stratégique sur la lutte contre la prévention de la radicalisation violente dans l'espace francophone ; organisation (avec d'autres programmes) de la Conférence sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente, à Paris, les 6-8 juin 2016.

**Résultat immédiat 4 : Les capacités des nouvelles institutions issues de la transition sont renforcées.**

- Appui au Conseil national de la presse et de l'audiovisuel aux Comores.
- Appui à la formation et au déploiement des délégués du Conseil constitutionnel au Burkina Faso qui a permis de contribuer au bon déroulement des élections dans ce pays.
- Contribution à l'intégration des dispositions ou des accords de paix dans le corpus juridique national (Mali, RCA).

**Changements significatifs :**

- Le nombre de contingents francophones formés et opérationnels est en augmentation : la participation des Etats membres de l'OIF aux opérations de paix onusiennes est passée de 23% en 2012 à 36% en mai 2016.
- Le déploiement des policiers francophones dans des missions de maintien de la paix déployées dans des pays francophones a aussi nettement augmenté : à titre d'exemple, 100 % des policiers déployés dans le cadre de la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA) sont francophones.
- Dans son rapport soumis le 16 juin 2015 au Secrétaire général des Nations unies, le Groupe de haut niveau sur les opérations de paix a pris en compte plusieurs recommandations formulées par l'OIF, concernant notamment la promotion du multilinguisme dans les opérations de paix. Les demandes des contingents non francophones adressées à l'OIF pour obtenir la Méthode « En Avant ! » ont par ailleurs progressé.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) de personnels issus d'Etats francophones prenant part aux opérations de paix menées au sein de l'espace francophone	25	40	<b>36</b>
Nombre de formations dispensés dans les centres francophones de formation aux opérations de paix disposant de la labellisation des Nations unies	12	20	<b>15</b>
Nombre d'Etats ou d'organismes non-francophones ayant demandé un accès à la Méthode d'enseignement du français pour les forces de défense et de sécurité	102	150	<b>120</b>
Proportion (en %) de recommandations formulées dans les rapports d'évaluation RSS réalisés avec le soutien de la Francophonie, qui sont mises en application	20	50	<b>20</b>
Nombre de textes fondamentaux rédigés avec le soutien de la Francophonie qui reprennent des dispositions des accords politiques de transition	2	3	<b>2</b>

Eléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>800 000</b>	<b>720 000</b>	<b>516 305</b>	<b>72%</b>

## **MISSION C**

## Programme 5.1.1. - Appui aux innovations et réformes éducatives (PAIRE)

**Résultat intermédiaire attendu :** Les pays appuyés ont adopté et mis en œuvre des innovations et réformes éducatives visant à garantir l'équité, à améliorer la qualité et à accroître l'efficacité interne et externe de leurs systèmes.

**UA chef de file :** DEJ

**UA associées :** DFEN, DLFCO, UHS concernés

**Contexte et enjeux du programme :** en Afrique, selon l'UNESCO, environ 22 millions d'adolescent(e)s ne sont pas scolarisés et 44% d'enfants n'atteignent pas la dernière année du primaire. En dépit d'avancées indéniables dans de nombreux pays, aucun des six objectifs de l'Education pour tous (EPT) ni des deux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui portent sur l'éducation n'a été atteint à l'échelle mondiale en 2015. Ce sont dans les pays d'Afrique francophone que les retards les plus significatifs persistent. La Francophonie se doit d'y jouer un rôle de premier plan pour relever les défis de la qualité et de l'équité face au droit à l'éducation.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les pays appuyés adoptent et mettent en œuvre des innovations et réformes éducatives visant à garantir l'équité, à améliorer la qualité et à accroître l'efficacité interne et externe de leurs systèmes, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les politiques éducatives sont réformées pour améliorer le fonctionnement et l'organisation du système et réduire les redoublements et les décrochages scolaires**

- Les plans d'activités concernant la révision des curricula et la rétention scolaire à Madagascar ont été définis

**Résultat immédiat 2 : Des réformes curriculaires et de nouveaux contenus d'enseignement sont adoptés et mis en œuvre**

- En Côte d'Ivoire, le Ministère de l'éducation nationale a bénéficié d'un accompagnement de l'OIF pour intégrer, dans les programmes scolaires, de nouveaux contenus liés à l'entrepreneuriat. 36 enseignants formateurs ont ainsi été formés en décembre 2015 à l'approche pédagogique et éducative en entrepreneuriat conscient ;
- Un état des lieux régional de l'enseignement des contenus liés à l'éducation au développement durable de dix pays de l'espace francophone a été financé par l'OIF, et est en cours de réalisation par l'Association Naturalia et Biologica, pour identifier les connaissances et les compétences enseignées, aux niveaux primaire, secondaire et universitaire ainsi que les lacunes qui restent à combler dans ce domaine.

**Résultat immédiat 3 : Des normes de qualité et d'équité sont établies et mises en œuvre sous l'égide de l'État afin d'éliminer toute discrimination dans l'accès à une éducation de qualité**

- Au niveau régional, l'OIF a appuyé les efforts entrepris par la CONFEMEN pour :
- La mise en place de l'Observatoire de la qualité de l'éducation,
- L'élaboration d'un cadre de référence, d'outils de mesure et d'une méthodologie pour l'évaluation des apprentissages en fin de cycle d'éducation de base ;
- La redynamisation et l'élargissement des dispositifs nationaux d'évaluation (DNE) dans quelques pays dans le cadre du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC).

**Résultat immédiat 4 : Les pays ciblés intègrent l'utilisation des langues nationales dans leur système d'enseignement et leur politique éducative**

- le plan de formulation d'une politique linguistique éducative pour Madagascar a été défini en deux étapes ;
- Les synergies à consolider entre les différentes actions menées par l'OIF à Madagascar, au travers de programmes PAIRE et ELAN, pour une meilleure intégration des langues nationales dans la politique éducative ont été esquissés.

**Résultat immédiat 5 : Les pays ciblés intègrent les technologies de l'information et de la communication dans leurs systèmes éducatifs**

- Le plan de formulation d'une politique TIC pour l'enseignement (TICE) pour Madagascar a été défini ;
- Les synergies à consolider entre les différentes actions menées par l'OIF à Madagascar, au travers de

programmes PAIRE et IFADEM, pour une meilleure intégration des TIC dans le système éducatif ont été esquissés.

**Changements significatifs :**

- Pour la Côte d'Ivoire, l'expérience de l'entrepreneuriat scolaire prend appui sur le réinvestissement des acquis et des compétences des élèves dans des activités entrepreneuriales. Les compétences utiles à l'entrepreneuriat sont mieux prises en compte dans le temps scolaire.
- Pour Madagascar, la révision des curricula et formulation d'une politique linguistique éducative sur la base des normes de qualité et d'équité et d'une politique nationale des TICE est en cours.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) de pays appuyés ayant adopté des mesures de référence améliorant l'équité et la qualité du système éducatif	0	100	50
Proportion (en %) de pays appuyés dans lesquels des documents de politiques éducatives faisant consensus parmi les principaux acteurs de l'éducation sont adoptés.	0	100	50
Proportion (en %) de programmes appuyés réformés	0	100	50
Proportion (en %) de pays appuyés ayant mis en place une plateforme de concertation et de suivi de la mise en œuvre des normes de qualité et d'équité dans les établissements privés et publics	0	100	50
Proportion (en %) de pays appuyés ayant intégré des langues nationales dans l'enseignement	0	100	50
Nombre de pays ayant élaboré un document de politique d'intégration des TIC dans le système éducatif	0	100	50

Eléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>219 611</b>	<b>73%</b>

## Programme 5.1.2. - École et langues nationales (ELAN)

**Résultat intermédiaire attendu :** Les systèmes éducatifs nationaux dans les aires linguistiques ciblées prennent en compte et/ou renforcent l'enseignement bilingue dans les cycles préscolaire et primaire

**UA chef de file :** DLFCO

**UA associées :** BRAC, BRAO, BRECAL, DEJ

**Contexte et enjeux du programme :** La question de la qualité de l'éducation reste à ce jour l'une des préoccupations mondiales, notamment pour les pays francophones d'Afrique subsaharienne. Appuyer l'éducation bilingue français-langue africaine et ainsi faire jouer un rôle important à la langue maternelle en début de scolarité contribue, selon plusieurs études (LASCOLAF, PASEC), à l'atteinte d'une éducation de qualité efficace et pour tous.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les systèmes éducatifs nationaux dans les aires linguistiques ciblées prennent en compte et/ou renforcent l'enseignement bilingue dans les cycles préscolaire et primaire, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les politiques linguistiques éducatives des pays ciblés intègrent davantage l'enseignement bilingue dans les cycles préscolaire et primaire en lien avec le programme PAIRE (511)**

- 8 des 12 pays engagés dans le programme ont mis en œuvre les activités prévues dans les plans d'action en faveur de l'enseignement bilingue (formation à l'approche du bilinguisme, capitalisation et mutualisation des bonnes pratiques, élaboration d'outils pédagogiques et didactiques) touchant :
  - ✓ 1 069 écoles bilingues
  - ✓ 1 651 classes bilingues
  - ✓ 554 formateurs
  - ✓ 3 934 enseignants
  - ✓ 109 946 élèves
- 8 agents (points focaux et comptables) des quatre autres pays d'Afrique qui ont récemment adhéré à ELAN phase 2 (Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar et Togo) ont été formés aux outils et aux procédures ELAN de gestion financière et budgétaire
- 5 agents des Ministères de l'Éducation nationale chargés de la mise en œuvre du programme en didactique convergente français/arabe dans leur pays (Liban, Maroc, Tunisie) ont été formés à la finalisation du guide de l'enseignant pour le primaire

**Résultat immédiat 2 : Les enseignants (femmes et hommes) et les agents de l'éducation (femmes et hommes) ont intégré dans leurs pratiques professionnelles l'approche de l'enseignement bilingue**

- Pour les classes de 3<sup>ème</sup> année, le manuel de l'élève a été produit et des enseignants ont été formés

**Changements significatifs :**

- Dans les huit pays de la zone Afrique impliqués dans le programme, l'éducation bi-plurielle est désormais considérée comme un axe de réussite à l'école.
- Les premiers résultats de l'évaluation des acquis des élèves du projet pilote « Apprendre à lire et à écrire dans une première langue africaine et en français » montrent un impact très positif du dispositif sur les compétences langagières, orales et écrites, des élèves qui ont pu en bénéficier. Cet impact positif apparaît aussi bien dans la comparaison entre les « élèves ELAN » et d'autres élèves bénéficiant d'un enseignement monolingue qu'entre les « élèves ELAN » et des élèves qui bénéficient déjà d'une autre approche bilingue.

Indicateurs	Point de référence	Valeur cible	Valeur atteinte
	2015	2018	2016



Proportion (en %) de pays ciblés dont les curricula intègrent l'enseignement bilingue	27	38	<b>27</b>
Proportion (en %) de pays ciblés ayant adopté au moins un texte politique, législatif ou réglementaire en faveur de l'enseignement bilingue	16	27	<b>17</b>
Proportion (en %) des enseignants F/H ayant intégré de façon satisfaisante l'approche bilingue dans leur pratique professionnelle	50	60	<b>52</b>

<b>Éléments Budgétaires 2015</b>			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>1 125 000</b>	<b>2 695 997</b>	<b>1 282 276</b>	<b>48%</b>

### Programme 5.1.3. - Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres

**Résultat intermédiaire attendu :** Les enseignantes et enseignants de l'éducation de base délivrent un enseignement du et en français de qualité

**UA chef de file :** DEJ

**UA associées :** DAPG, DFEN, DLFCO, IFDD,

**Contexte et enjeux du programme :** L'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, qui est l'objectif général d'IFADEM, la formation des enseignants et enseignantes comme levier principal de l'amélioration de la qualité de l'éducation, l'importance des partenaires internationaux en appui aux pays dans ce champ d'action et le renforcement de l'utilisation des technologies et de l'innovation sont au cœur des principes, objectifs et modalités d'action définis dans les documents d'orientation pour les quinze prochaines années en matière de coopération éducative internationale (Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour l'éducation 2030).

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les enseignantes et enseignants de l'éducation de base délivrent un enseignement du et en français de qualité, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les capacités des institutions et des personnels en charge de la formation continue, des enseignantes et enseignants de l'éducation de base, sont renforcées**

- Les rapports d'évaluations externes nationales en Côte d'Ivoire et au Niger attestent du fait que les concepteurs nationaux d'IFADEM ont su dans leur production saisir au plus près les besoins pédagogiques et didactiques des enseignant(e)s et ont trouvé les moyens de les satisfaire ;
- En Haïti : 143 inspecteurs et conseillers ont été formés lors de 4 ateliers sur les contenus des 5 livrets de formation et sur le tutorat à distance, dans les 6 départements ciblés par le dispositif ;
- Au Liban : 13 conceptrices de contenus ont été formées à la méthodologie de production de contenus de formation à distance IFADEM et ont produit 4 livrets de formation ;
- Au Mali : 11 concepteurs ont été formés à la méthodologie de production de contenus d'autoformation. 80 tuteurs (directeurs d'écoles et conseillers pédagogiques issus des régions de Kayes, Koulikoro et Mopti) ont été formés sur les livrets de formation ainsi qu'au dispositif IFADEM ; 80 formateurs (formateurs de formateurs des Instituts de formation des maîtres) ont été formés aux contenus de formation IFADEM ;
- Au Niger : 25 tuteurs ont été formés sur les livrets de formation IFADEM ; 50 inspecteurs des provinces de Niamey et de Maradi ont été formés sur les contenus des livrets et les outils d'accompagnement tutoré ;
- En RDC : 64 tuteurs ont reçu des formations sur le tutorat, les livrets IFADEM et un module « gestion d'une école primaire » et 392 chefs d'établissement ont reçu les formations sur les livrets et la gestion d'école. 52 inspecteurs ont également reçu une initiation à l'informatique ;
- Au Sénégal : 13 concepteurs de contenus ont été formés, dont 2 femmes. 3 cadres du ministère de l'éducation ont été formés à l'utilisation de la plateforme de formation edX ;
- Au Togo, 12 concepteurs de contenus ont été formés, et ont produit 5 livrets ;
- 90 cadres des Ministères de l'Éducation de la République de Côte d'Ivoire (15), du Togo (15), du Niger (15), du Sénégal (15) et d'Haïti (30) ont suivi, au premier semestre 2016, une formation à distance sur l'ingénierie de formation à distance financée par IFADEM et dispensée par l'Université de Rouen.

**Résultat immédiat 2 : Les capacités des enseignantes et enseignants, pour l'enseignement du et en français, prioritairement en zones rurales, sont renforcées**

- 942 enseignants et enseignantes ont réussi la formation IFADEM en Côte d'Ivoire (540) et au Niger (473 - soit un taux de réussite de 89,5% des candidats aux épreuves théoriques et pratiques) ;
- 5700 enseignants suivent la formation à distance, avec en moyenne deux rencontres par mois avec les tuteurs, ainsi qu'un premier regroupement de trois jours en présentiel, en Haïti (1600), au Niger (3000), au Sénégal (500) et au Togo (600).

**Résultat immédiat 3 : Les méthodes d'enseignement sont améliorées à la faveur de pratiques innovantes,**

### de l'emploi de nouveaux outils didactiques et de nouvelles méthodes pédagogiques

- Au Sénégal, un travail préparatoire à l'utilisation de tablettes tactiles par les enseignants pour leur formation IFADEM (à partir d'octobre 2016) a été mené, avec notamment le développement de contenus de formation IFADEM multimédias. Une plateforme de formation à distance edX de dernière génération est déployée, un compte Google Apps basé sur le nom de domaine local dfc.edu.sn a été mis en place pour la Direction de la Formation et de la Communication (DFC). Ce compte permet à la DFC de bénéficier d'un outil d'administration de la flotte (Mobile Device Management) permettant de gérer les utilisateurs et les tablettes, ainsi que d'assurer le suivi de l'utilisation des 700 tablettes distribuées dans le cadre d'IFADEM. Il permet également de faire bénéficier à l'ensemble des personnels de l'éducation concernés par IFADEM (enseignants, tuteurs, superviseurs, concepteurs, autre personnel du niveau central) d'un compte email @dfc.edu.sn et des services de Google (communication, suite bureautique, classes virtuelles etc.).
- 44 spécialistes dont 20 femmes – majoritairement issus des ministères de l'éducation du Bénin, du Burkina Faso, du Cambodge, des Comores, de Côte d'Ivoire, de Guinée, de l'Ile Maurice, du Laos, de Madagascar, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Togo, du Vanuatu, et du Vietnam) – ont été formés aux principes structurants des ressources éducatives libres, aux outils libres de production de ressources et aux plateformes libres de partage de ressources ;
- Le Plan d'action de l'OIF sur les Ressources Educatives Libres (REL) de 2013 a été actualisé, le Référentiel de compétences sur les REL et un guide du formateur pour son utilisation ont été finalisés, avec plusieurs partenaires (Arab League Educational, Cultural and Scientific Organization, UNESCO, Université Virtuelle du Sénégal et Université Virtuelle de Tunis) ;
- Les éléments nécessaires au développement d'un CLOM IFADEM destiné à tous les enseignants francophones ont été définis et des contenus ont été développés par une équipe de concepteurs venus de 6 pays impliqués dans IFADEM ;
- Un modèle d'intégration des technologies dans les établissements accueillant des élèves malvoyants et non-voyants a été développé et testé à l'Institut national d'éducation et de formation des jeunes aveugles (INEFJA) ;
- Des jardins scolaires permettant aux enseignants d'y mener des travaux pratiques dans le cadre de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre ont été mis en place dans une dizaine d'établissements moyens et secondaires du Sénégal, ainsi qu'à l'INEFJA, et les enseignants y ont été formés à l'utilisation des jardins scolaires à des fins pédagogiques.

### Changements significatifs :

- Le rapport d'évaluation externe de la phase d'expérimentation en Côte d'Ivoire, réalisée au premier trimestre 2016 stipule que « l'initiative IFADEM a connu, en Côte d'Ivoire, un succès incontestable tant du point de vue de la mise en place du dispositif, de la production des livrets, du management, que des résultats de la formation des Maîtres ».
- Les conclusions du rapport d'évaluation externe de l'appui de l'AFD à IFADEM (2016) soulignent qu'« IFADEM est sans conteste un modèle de formation de grande qualité qui tient compte des paramètres liés à toute intervention réelle et efficace en FC, souvent se substituant à une FI inexistante. Il considère à la fois des apports théoriques aussi bien en matière de formation des adultes qu'en matière de didactique des disciplines et des apports expérientiels en matière de formation professionnelle. Il s'adosse aux derniers résultats de recherche en ce qui concerne les transformations des pratiques professionnelles enseignantes, c'est-à-dire un étayage social continu aussi bien sur le plan strictement instrumental des objets pédagogiques mais aussi (et peut-être surtout) d'un accompagnement relationnel entre une personne ou des personnes et un tuteur. De plus, ce modèle implique directement ceux qui sont sur le terrain et semble impacter les formes d'apprentissage des élèves. »
- Les outils et méthodes développés par le programme sont répliquables à plus grande échelle, comme en atteste la Directrice générale du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) - un des acteurs majeurs de la coopération éducative au niveau mondial- « IFADEM est une partie importante de l'architecture de l'éducation pour 2030. [...] le modèle d'apprentissage à distance d'IFADEM contribue d'une façon non négligeable aussi bien à la qualité qu'à l'équité [de l'éducation]. [...] les programmes soutenus par le PME utilisent du matériel et des méthodes de formation mis au point par IFADEM » (Comité de pilotage de Dakar, oct. 2015).

- Les contenus de formation produits dans le cadre d'IFADEM sont réutilisés par le ministère dans le cadre d'activités hors-IFADEM (notamment au Bénin et en RDC)
- Changement d'échelle : au printemps 2016, deux ateliers de co-construction ont eu lieu en Côte d'Ivoire, en vue du déploiement avec le Ministère d'un dispositif destiné à former 26 000 personnes (15 000 directeurs d'école primaire, 10 000 enseignants et 1 000 principaux de collèges).

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Taux d'accroissement (en %) des enseignants et enseignantes certifiés dans le cadre d'IFADEM	0	144	<b>15,27</b>
Nombre de cadres (pédagogiques et administratifs) des ministères de l'Éducation formés	800	<del>1 600</del> 2400	<b>1640</b>
Proportion (en %) d'enseignants et enseignantes formés achevant et validant la formation IFADEM (taux de réussite à la certification)	0	85	<b>88,5</b>
Nombre d'expérimentations TICE menées	5	15	<b>7</b>

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>825 000</b>	<b>2 963 991</b>	<b>1 239 167</b>	<b>42%</b>

## Programme 5.1.4. - Formation et insertion professionnelle des jeunes

**Résultat intermédiaire attendu** : L'insertion professionnelle des jeunes femmes et hommes s'est accrue dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays ciblés

**UA chef de file** : DEJ

**UA associées** : BRAO, BRAP, DFEN

**Contexte et enjeux du programme** : Le taux de chômage des 15-25 ans dans la plupart des pays francophones, supérieur au taux de chômage des adultes, oscille entre 15 et 30%. Malgré des taux de croissance économique importants depuis 2007 – entre 5% et 10% en Afrique et en Asie, les employeurs du secteur formel de l'économie éprouvent des difficultés à trouver une main-d'œuvre opérationnelle et qualifiée. Par ailleurs, en Afrique, entre 70 et 80% de l'apport de l'économie au Produit intérieur brut (PIB) résulte de l'économie informelle, secteur qui offre donc jusqu'à 70% des emplois mais qui souffre d'un manque de compétitivité lié notamment au déficit des compétences professionnelles des patrons des entreprises du secteur informel de l'économie, employés et apprentis. Depuis une année, l'engouement pour l'auto-entreprenariat décliné pour tous les publics et la nécessité de mettre en place une formation professionnelle par apprentissage proche des entreprises avec des contenus de formation adaptés aux besoins en compétences et des coûts partagés se sont également accrues.

**Résultats atteints** : Afin de contribuer à ce que l'insertion professionnelle des jeunes femmes et hommes soit accrue dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays ciblés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Des stratégies sectorielles de formation professionnelle et technique efficaces dans les filières stratégiques pour la Francophonie et les pays sont élaborées et mises en œuvre pour répondre davantage aux besoins des pays ciblés**

- Transfert d'expertise à 300 cadres issus de 7 pays (Bénin, Cameroun, Guinée, Madagascar, Mali, Sénégal et Tchad) visant à maîtriser l'élaboration de politique décennale d'offre de FPT en lien avec les attentes du marché du travail national : les politiques, les plans d'action et de financement dans ces pays sont élaborés et validés par les représentants du secteur privé ;

**Résultat immédiat 2 : Les enseignants et les cadres des Ministères et des centres de formation délivrent des formations professionnelles et techniques fondées sur l'approche par compétences**

- Depuis 2014, 10 000 jeunes (2000 à la rentrée 2014-2015, 8000 à la rentrée 2015-2016) ont suivi les programmes APC développés par 8 pays (Haïti, Sainte Lucie, Seychelles, Madagascar, Sénégal, Cambodge, Laos, Vietnam) ;
- 300 cadres, enseignants et chefs de centres de formation professionnelle ont été formés aux étapes de l'approche par les compétences ;
- Les enseignants de la Formation professionnelle et technique (FPT) de 2 pays (Vietnam et Sénégal) expérimentent la formation à distance en pédagogie APC.

**Résultat immédiat 3 : La coordination entre les politiques dédiées à la jeunesse et l'insertion sur le marché du travail notamment par la création d'entreprises est améliorée**

- L'ensemble des programmes APC développés Sénégal, Haïti, Vietnam, Laos, Cambodge ont intégré un module de formation générale aux compétences liées à la création d'une entreprise.

**Changements significatifs** :

- Le taux de satisfaction des bénéficiaires directs (800 cadres et enseignants) est important si bien que l'appui de l'OIF pour ce programme est fortement sollicité. Des enquêtes de satisfaction détaillées seront conduites d'ici 2018.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016

Taux d'insertion professionnelle des diplômés de la FPT appuyés par le programme	0	80	<b>50</b>
Proportion (en %) des pays soutenus par l'OIF ayant élaborés une stratégie pour la FPT appliquant les principes de la Gestion Axée sur les résultats	40	90	<b>80</b>
Proportion (en %) des formations APC enseignées qui sont soutenues par l'OIF	50	80	<b>80</b>
Taux de satisfaction des jeunes quant à l'impact sur leur vie professionnelle des événements/outils développés par l'OIF	0	80	-

<b>Éléments Budgétaires 2015</b>			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>1 275 000</b>	<b>825 000</b>	<b>660 244</b>	<b>80%</b>

## Programme 6.1.1. - Mobilité et renforcement des capacités des jeunes

**Résultat intermédiaire attendu :** Les dispositifs de mobilité et les capacités des acteurs de jeunesse sont renforcés

**UA chef de file :** DEJ

**UA associées :** UHS

**Contexte et enjeux du programme :** Les projets de mobilité internationale et de renforcement des structures nationales vouées aux jeunes sont au cœur des politiques jeunesse des pays francophones. Portée par une stratégie « gagnant-gagnant » entre la structure d'accueil et le volontaire, l'engagement volontaire est aussi une réponse au désir de la jeunesse de contribuer à un monde plus juste et équitable, mais également un outil contre l'obscurantisme et la radicalisation à travers le dialogue des cultures.

Le soutien à la mise en place de réseaux francophones de professionnels en matière de jeunesse et d'experts en volontariat contribue par ailleurs à la mise en valeur de l'expertise francophone et le partage de bonnes pratiques qui manque parfois aux acteurs nationaux intervenant dans le domaine. Les jeunes étant des acteurs essentiels dans la conception et la mise en œuvre des actions qui les concernent, leur donner les compétences et les capacités nécessaires pour jouer pleinement leur rôle est hautement stratégique.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les dispositifs de mobilité et les capacités des acteurs de jeunesse soient renforcés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les jeunes francophones ont davantage accès à une expérience de mobilité nationale et internationale**

- 50 jeunes ont vécu une expérience internationale et interculturelle qui favorise leur employabilité.

**Résultat immédiat 2 : Les capacités des structures nationales et acteurs de la jeunesse à développer et à mettre en œuvre des politiques multisectorielles et inclusives de la jeunesse, notamment en matière de mobilité et de volontariat, sont renforcées au sein de l'espace francophone**

- Une concertation de ministres (7) de la jeunesse des pays membres a été organisée à New York en marge de la commémoration de l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse en 1995.
- 30 experts du Nord et du Sud ont participé à deux séminaires de renforcement de capacité, au cours desquels des cadres et des conditions de succès des politiques publiques ont été définis et des partages d'expériences ont permis des mutualisations de compétences. L'installation de deux réseaux complémentaires d'experts en politique a été soutenue.
- 2 pays (Gabon et Cameroun) ont été appuyés pour la mise en place d'un dispositif national de volontariat
- 2 gouvernements (Gabon et Mauritanie) ont reçu chacun un soutien pour la mise en œuvre de leurs politiques nationales de jeunesse.
- 2 cadres supérieurs de jeunesse (Niger et Sénégal) ont participé au 7e Forum mondial de l'Alliance des civilisations pour partager et acquérir de nouvelles pratiques en matière de prévention de la radicalisation des jeunes.
- Un partenariat actif Québec-OIF-CONFESJES a été amorcé dans le but de constituer un corpus de connaissances francophones en matière de politique publique de jeunesse.

**Résultat immédiat 3 : Les capacités des organisations de jeunes et les compétences des jeunes sont renforcées**

- 40 organismes de jeunes de 29 pays ont bénéficié d'un renforcement de capacité en matière d'élaboration et de conduite de micro-projets locaux en vue de promouvoir le développement durable et de lutter contre le changement climatique dans leur communauté ; 15 d'entre eux ont reçu des subventions pour développer de petites actions faisables mettant en évidence l'assimilation de la formation et de l'encadrement ;
- 40 jeunes ouest-africains ont reçu une formation en matière de promotion de la bonne gouvernance et de l'observation des élections.
- 50 jeunes ont reçu du soutien pour participer à divers événements internationaux dont la Conférence des jeunes (COY) sur le Climat, la CdP 22 Climat, le lancement des ODD.

- 80 jeunes porteurs de projets d'entreprise ont reçu des formations sur l'économie verte et la création d'emplois à l'occasion du 3e FIJEV qui s'est tenu à Moncton au Canada-Nouveau-Brunswick.
- 10 jeunes entrepreneurs ont reçu des subventions pour soutenir leur projet de création d'emplois.
- 6 organisations de jeunes dont plusieurs membres de la Plateforme internationale des réseaux de jeunesse francophone (PIRJEF) ont reçu du soutien financier et technique pour la réalisation de projets pour jeunes (Elan Haïti, Innov'Ecolo, MOOC-Jeunes, Libres-Ensemble).
- 25 représentants d'organisation ont reçu une formation de formateurs en entrepreneuriat (PIRJEF).
- 2 jeunes représentants de réseaux jeunesse ont participé au Forum Jeunesse du Conseil économique et social des Nations Unies (PIRJEF).

**Résultat immédiat 4 : Les technologies numériques sont davantage utilisées pour la production, le partage et la diffusion des connaissances entre les jeunes**

- Plus de 10 000 jeunes ont participé à la consultation « j'ai à cœur ma planète » via le Portail jeunesse qui a servi de cadre à leur mobilisation
- Plus 2200 candidatures ont été reçues pour les appels à candidatures du FIJEV et de l'atelier de renforcement sur la conduite de micro-projets locaux.

**Changements significatifs :**

- Suite à une enquête menée auprès des volontaires des promotions 2011, 2012 et 2013, 69% des volontaires étaient en activité un an après leur volontariat et plus de 80% des anciens volontaires présentement salariés ont mis moins de 6 mois à trouver un emploi ;
- 95% des sondés estiment que le volontariat a été un atout dans leur vie professionnelle.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) de bénéficiaires du programme qui ont renforcé leurs capacités	-	-	-
Nombre de jeunes ayant eu accès à une expérience de volontaire international de la Francophonie	240	440	<b>293</b>
Nombre de structures nationales/acteurs de la Jeunesse ciblés ayant développé un cadre national de politique jeunesse	0	10	<b>39</b>
Nombre de bénéficiaires (organisations de jeunes et jeunes) qui ont amélioré leurs capacités et compétences en matière de gestion :			
Nombre de jeunes	0	600	<b>300</b>
Nombre d'organisations	0	30	<b>88</b>
Nombre de visiteurs /jour sur le portail <a href="http://www.jeunesse.francophonie.org">www.jeunesse.francophonie.org</a>	2 000	3 000	<b>2500</b>

**Éléments Budgétaires 2015**

Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>1 775 000</b>	<b>1 775 000</b>	<b>1 426 311</b>	<b>80%</b>



## Programme 6.1.2. – Jeux de la Francophonie

**Résultat intermédiaire attendu :** Les Jeux de la Francophonie rassemblent et mobilisent davantage les jeunes femmes et hommes autour des valeurs de solidarité, de diversité et d'excellence

**UA chef de file :** CIJF

**UA associées :** BRAO

**Contexte et enjeux du programme :** Les prochains Jeux de la Francophonie rassembleront les jeunes représentants des Etats et gouvernements membres de la Francophonie autour de compétitions sportives et de concours culturels qui se dérouleront en juillet 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'enjeu immédiat pour le programme est de veiller à la bonne organisation de cet évènement majeur.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les Jeux de la Francophonie rassemblent et mobilisent davantage les jeunes femmes et hommes autour des valeurs de solidarité, de diversité et d'excellence, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

### Résultat immédiat 1 : L'organisation des Jeux de la Francophonie est améliorée

- La plupart des activités planifiées ont été réalisées ;
- Une avancée certaine est à noter par rapport aux éditions précédentes dont notamment au niveau
  - ✓ du dispositif de transmission des résultats dont a désormais la charge le CIJF à travers l'attribution de cette prestation par Microplus,
  - ✓ du site internet des Jeux en cours de refonte et de l'animation des réseaux sociaux ; niveau plus élevé de visiteurs
  - ✓ de l'application des inscriptions en ligne en cours de refonte
  - ✓ de l'accompagnement des lauréats avec un grand nombre de portraits réalisés
  - ✓ du visuel des VIIIes Jeux déjà décliné
  - ✓ du suivi et un accompagnement du Comité National des Jeux de la Francophonie en terme d'expertise avec près de 12 missions déjà réalisées

### Résultat immédiat 2 : La visibilité des Jeux de la Francophonie, du pays hôte et de la Francophonie est accrue

- Le site officiel des Jeux a connu 11 000 visiteurs par mois en moyenne et un total de 118 137 visiteurs sur l'année 2015 soit une hausse de + 16,8% par rapport à l'année précédente (101 131 en 2014) et une hausse de + 36,27% par rapport à l'édition précédente (2011) ;
- La chaîne Youtube a comptabilisé 11 504 vues en 2015 soit une hausse moyenne de +1 134% par rapport à l'année précédente ;
- La revue de presse annuelle 2015 fait état de 605 articles de presse parus sur internet, soit une hausse de 98 % par rapport à l'année précédente (2014) et de 1086 % par rapport à l'édition précédente (2011) ;

### Changements significatifs :

- Au regard des statistiques des visiteurs du site et des réseaux sociaux et du nombre d'articles de presse enregistrés il y a une hausse constatée de visibilité par rapport à l'année précédente ainsi qu'une plus forte visibilité par rapport à l'édition précédente au niveau internationale.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) des critères du cahier des charges qui sont respectés	0	100	<b>18</b>
Niveau de qualité du dispositif organisationnel dans chaque secteur organisationnel (sport, culture, cérémonies, hébergement, restauration, transport, etc.)	100	150	<b>120</b>

Niveau d'impact médiatique des jeux	100	200	<b>130</b>
-------------------------------------	-----	-----	------------

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>745 000</b>	<b>771 000</b>	<b>690 537</b>	<b>90%</b>

## **MISSION D**

## Programme 7.1.1. - Intégration des Objectifs du développement durable

**Résultat intermédiaire attendu :** Les capacités des pays ciblés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies régionales nationales et locales de développement durable, inclusives, participatives et axées sur les résultats, sont accrues aux niveaux régional, national et local

**UA chef de file :** IFDD

**UA associées :** BRAC, BRAO, DFEN, DLFC, DPDS, RPG, RPNY, RPUE

**Contexte et enjeux du programme :** L'année 2015 a vu l'adoption de trois engagements internationaux majeurs à savoir : (i) le Plan d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement de juillet 2015, (ii) le Sommet des Nations Unies sur le développement durable de septembre 2015 qui a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (PDD-H2030) et les ODD, et (iii) l'Accord de Paris sur le climat de décembre 2015.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les capacités des pays ciblés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies régionales nationales et locales de développement durable, inclusives, participatives et axées sur les résultats, soient accrues aux niveaux régional, national et local, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les outils de planification à l'échelle locale, nationale et régionale des pays ciblés sont adaptés aux nouvelles exigences de programmation, de suivi et d'évaluation par les résultats**

- La Grille d'analyse du développement durable (GADD) a été adaptée aux ODD ;
- Une Grille de priorisation des cibles des ODD (GPC-ODD) a été développée ;
- Une Grille d'analyse des compétences en développement durable (GAC-DD) a été développée ;
- Les grilles de priorisation et d'analyse du développement durable sont en cours d'adaptation au niveau local ;
- La fiche de gouvernance du développement durable (FGDD) a été mise à jour ;
- 2 guides pratiques en évaluation environnementale et 3 sur le cadre juridique et institutionnel de l'évaluation environnementale ont été développés et diffusés en faveur du Bureau d'Évaluation environnementale d'Haïti ;
- 2 outils énergétiques ont été développés : (i) le système d'information énergétique pour la zone UEMOA et (ii) l'outil de Traitement de l'Information pour la Politique Énergétique et l'écodéveloppement (TIPEE) ;
- 4 fiches PRISME ont été élaborées et éditées.

**Résultat immédiat 2 : Les connaissances des acteurs et les capacités institutionnelles des pays ciblés, d'appropriation des ODD et de suivi de leur mise en œuvre sont renforcées aux niveaux régional, national et local**

- 620 cadres de haut niveau de l'administration publique, de la société civile et du secteur privé de 7 pays (Burkina Faso, Niger, Togo, Côte d'Ivoire, Haïti, Rwanda, RDC, Madagascar, Sénégal) ont été formés :
  - ✓ aux outils d'Analyse systémique de la durabilité (ASD), aux Systèmes d'Information Énergétiques (SIE), aux outils de gestion de l'environnement et en matière d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables (lors de 20 formations régionales réunissant, au total, une trentaine de pays d'Afrique centrale, de l'ouest, de l'océan indien, des caraïbes et d'Afrique du Nord)
  - ✓ à l'intégration des ODD dans les processus nationaux et locaux de planification et à la gestion axée sur les résultats (lors de formations nationales au Burkina Faso, Niger, Togo, Haïti, Rwanda)
  - ✓ à l'évaluation environnementale (lors de formations nationales à Haïti et Madagascar)
  - ✓ aux achats publics durables (au Togo)
- 150 cadres de haut niveau de l'administration publique locale, de la société civile de 4 pays (Burkina Faso, Togo, Niger, Haïti) ont été initiés aux outils d'ASD et aux enjeux locaux des ODD.

**Résultat immédiat 3 : Un accompagnement des acteurs dans la mise en pratique des outils et connaissances acquises est assuré**

- L'ensemble des formations listées en faveur du renforcement des connaissances et capacités a inclus

la mise en pratique des outils d'analyse, de priorisation, de planification, d'évaluation notamment.

- Des équipements informatiques et bureautiques ont été octroyés et des mécanismes pour la mise en place et/ou le renforcement du système d'information énergétique ont été créés dans les 8 pays membres de l'UEMOA.

**Résultat immédiat 4 : L'expérience et les spécificités francophones, dans la mise en œuvre des ODD sont valorisées et mutualisées dans l'espace francophone et dans le cadre international du Programme de développement pour l'après-2015 des Nations Unies**

- 56 capsules vidéo dont une trentaine d'interventions des Chefs d'États et de Gouvernements membres ont été enregistrées et diffusées pour mieux faire connaître les points de vue francophones ;
- Une trentaine de publications ont également été réalisées sous forme de :
  - ✓ supports physiques
    - Liaison Energie-Francophonie (LEF), qui compte 5 000 abonnés et 9 300 abonnés aux flux Tweeter
    - Guides et ouvrages divers
    - 1 manuel sur l'expérience du PROFADEL : leçons et bonnes pratiques apprises
    - 1 atelier de restitution du PROFADEL regroupant plus de 100 participants et les différentes parties prenantes du programme dans les 3 pays
  - ✓ supports en ligne
    - animation des 29 portails Médiaterre, qui comptent plus de 11 000 inscrits
    - cours de formation en ligne, etc.
- Développement de synergies entre les composantes nationale (IFDD) et locale (DFEN) pour plus d'impact et de cohérence des actions de l'OIF dans les pays bénéficiaires.

**Changements significatifs :**

- Dans tous les pays qui ont abrité les formations du programme, on observe une forte appropriation des ODD auprès des acteurs bénéficiaires ;
- Au moins 90% des participants se disent satisfaits des outils diffusés aussi bien des outils sectoriels (énergie, environnement) que des outils ASD ;
- La demande très forte d'adapter les outils ASD au niveau local ;
- Consolidation de la phase pilote du PROFADEL (18 microprojets financés touchant plus de 50 000 bénéficiaires dans 12 localités et trois pays, à savoir, le Sénégal, le Togo et le Rwanda) permettant un accompagnement des acteurs dans la mise en pratique des outils et connaissances acquises dans la perspective du développement durable et un début d'appropriation et de duplication de la démarche par certains pays ;
- Au moins 8 des 15 pays qui ont formulé des requêtes pour bénéficier d'un accompagnement en faveur de l'intégration des ODD dans les politiques y compris sectorielles ont fourni des feuilles de routes pour cette intégration, et au moins 4 ont conduit de processus de priorisation des ODD.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) de pays/collectivités locales ciblés qui se sont engagés dans la mise en œuvre de politiques, stratégies ou plans intégrant le développement durable	0	100	8 <sup>9</sup>
Nombre d'outils qui ont été adaptés aux nouvelles exigences de programmation, suivi et évaluation, dans la perspective de l'atteinte des ODD	0	10	16

<sup>9</sup> En ce qui concerne les collectivités locales, à ce stade de mise en œuvre du PROFADEL (démarrage), il est normal que le résultat soit faible car ce n'est qu'à partir de 2017/2018, lorsque tous les plans locaux de développement auront été élaborés intégrant les ODD et que l'OIF aura renforcé les capacités des Communes à mettre en œuvre ces ODD, que nous atteindrons cette cible.

Nombre de personnes ayant bénéficié d'un appui du programme pour l'appropriation des outils de suivi et de mise en œuvre des stratégies d'atteinte des ODD	0	1000	<b>861</b>
Nombre d'initiatives opérationnelles de développement durable mises en œuvre dans le cadre du programme	0	18	<b>16</b>
Nombre d'initiatives francophones partagées, valorisées ou mutualisées dans le cadre du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015	0	10	<b>24</b>

<b>Éléments Budgétaires 2015</b>			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>2 410 000</b>	<b>3 799 963</b>	<b>2 714 705</b>	<b>71%</b>

## Programme 7.1.2. - Négociations internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable

**Résultat intermédiaire attendu :** Les capacités des acteurs francophones sont renforcées en vue d'une participation active aux négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable, ainsi que leur mise en œuvre

**UA chef de file :** IFDD

**UA associées :** DFEN, RPNY

**Contexte et enjeux du programme :** L'année 2015 a été marquée par plusieurs grandes rencontres internationales et décisives, auxquelles l'OIF a participé, notamment l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à New-York, la 3ème Conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, la 12ème Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CdP12) à Ankara, la 21ème session de la Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP 21) à Paris.

**Résultats atteints :** Afin de renforcer les capacités des acteurs francophones à participer activement aux négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable, ainsi que leur mise en œuvre, l'OIF a enregistré les avancées suivantes pour chacun des résultats immédiats visés :

### **Résultat immédiat 1 : Les connaissances des acteurs pour participer aux négociations et discussions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable sont renforcées**

- 225 négociateurs et acteurs en charge de l'élaboration des contributions nationales des pays (climat) ont participé aux 4 ateliers régionaux visant à soutenir les processus nationaux d'élaboration des Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN);
- 160 participants au total ont été enregistrés aux 4 ateliers préparatoires aux négociations internationales sur le climat et la désertification organisés par l'OIF ;
- 200 ministres, décideurs, négociateurs, représentants des organisations internationales et des associations ont participé aux Concertations ministérielles tenues en marge des Conférences des parties sur le climat et la désertification.
- Quatre autres concertations francophones ont vu la participation de 80 négociateurs à chacune d'elle en marge des rencontres intermédiaires sur le climat: Le Groupe de travail spécial sur la Plate-forme de Durban pour une action renforcée (ADP 2.8 et ADP 2.10), ainsi que la Conférence de Bonn sur le changement climatique (SB 42).
- 60 journalistes de 17 pays ont été mobilisés pour favoriser la communication de l'opinion publique sur le processus de négociations sur le développement durable

### **Résultat immédiat 2 : Des outils pour la mise en œuvre et le suivi des engagements en matière économique, environnementale et de développement durable sont disponibles**

- Le Guide des Négociations (climat, désertification), le Résumé pour les décideurs (climat, désertification), la Note de décryptage des négociations climat et le Bulletin Francophone d'information sur le climat ont été consultés sur format papier et en ligne par environ 20.000 personnes (public, négociateurs, décideurs).

### **Résultat immédiat 3 : Les capacités des pays à mobiliser des financements du développement et pour la mise en œuvre des décisions des négociations internationales en matière d'économie, d'environnement et de développement durable sont renforcées**

- 80 participants issus de l'administration et du privé ont suivi l'école d'été sur « la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement comme levier de création d'emplois verts et d'activités génératrices de revenus »
- Les Ministres des finances, des affaires étrangères ou du développement, Gouverneurs ou hauts responsables de plus de 30 pays francophones ou organisations sous régionales ont participé à des concertations francophones sur le financement du développement ou à des actions de plaidoyer sur ces questions en direction des institutions de gouvernance internationale (Nations Unies, Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale, OCDE, G20)
- Plus de 70 hauts fonctionnaires des ministères des finances d'une quinzaine de pays francophones

ont participé aux réunions du réseau des experts des finances des pays à faible revenu francophones et à un atelier d'échange et de partage d'expériences sur les politiques fiscales pour la mobilisation des ressources intérieures

**Résultat immédiat 4 : Les pays ciblés et les catégories d'acteurs francophones accèdent à de l'information de qualité, en français et à jour sur l'environnement, le développement durable et l'évolution de l'espace économique francophone**

- 50 000 personnes ont consulté le Bulletin des Négociations de la Terre en français (à travers le site de IFDD et la liste de distribution de IISD) durant toute l'année 2015 dans ses versions papier et numérique en marge des conférences
- La visibilité de l'action de l'OIF et de sa stratégie dans le domaine économique a également été assurée par plusieurs événements organisés à la Conférence de Montréal, lors de l'édition 2015 avec l'intervention de la Secrétaire générale en séance plénière d'ouverture ainsi que lors de l'édition 2016 avec la participation de l'Administrateur.

**Changements significatifs :**

- Les grandes rencontres internationales sur le développement durable et le climat en 2015 ont suscité, avec l'appui de l'OIF, une très forte mobilisation des pays francophones en développement qui ont contribué aux débats avec la formulation de propositions concrètes dans l'ensemble des enceintes internationales.
- Sur le plan du financement, l'engagement et la mobilisation des ministres des finances des pays francophones en développement autour des questions de mobilisation des ressources intérieures pour le financement du développement a conduit au développement d'un dialogue soutenu sans précédent avec les institutions internationales et les autres pays en développement.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) de processus de négociations et décisions internationales visés dans lesquels des pays francophones ciblés affichent des positions individuelles ou collectives	0	100	<b>40</b>
Nombre de personnes ayant renforcé leur maîtrise des connaissances et des outils en matière de négociations et décisions internationales sur l'économie, l'environnement et le développement durable	0	1000	<b>1415</b>
Nombre d'outils développés ou adaptés mis à la disposition des acteurs francophones (pour la mise en œuvre et le suivi des engagements en matière d'économie, d'environnement et de développement durable)	0	25	<b>16</b>
Nombre d'activités de partage et d'échange de connaissances et d'accompagnement à la formulation de propositions francophones	0	40	<b>19</b>
Nombre d'outils d'information, de sensibilisation et de communication mis à disposition des acteurs francophones (ventilé par type et catégorie d'acteurs)	0	200	<b>10</b>

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>985 000</b>	<b>1 642 781</b>	<b>1 216 614</b>	<b>74%</b>



## Programme 8.1.1. – Promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes en Afrique subsaharienne francophone

**Résultat intermédiaire attendu** : L'écosystème entrepreneurial pour les filières innovantes est amélioré en faveur des femmes et des jeunes dans les pays ciblés

**UA chef de file** : DFEN

**UA associées** : DAPG, DEJ, DLFC, IFDD, SCD et UHS concernées

**Contexte et enjeux du programme** : De nombreux pays de l'espace francophone, notamment en Afrique subsaharienne, connaissent un développement économique rapide. Les jeunes, qui représentent plus de 2/3 de la population sont pourtant majoritairement exclus de la croissance. Le taux de chômage des jeunes est deux fois plus élevé que celui des adultes et frappe durement les jeunes diplômés tandis que les non-diplômés sont touchés par le sous-emploi. Les femmes sont plus vulnérables encore : elles sont plus nombreuses à arriver sur le marché du travail sans formation et entrent dans la vie professionnelle à un âge plus précoce que les hommes. Plus entreprenantes, on les retrouve plutôt dans des micro-entreprises, où elles travaillent dans des activités à faible valeur ajoutée. La majorité d'entre elles consacre une plus grande part de leurs revenus à l'éducation, au bien-être nutritionnel et à la santé de leur famille. Pour que les effets de la croissance soient partagés par le plus grand nombre et permettent de réduire les inégalités, la Francophonie, qui défend un modèle de croissance ouvert sur le monde, favorise la création d'emplois stables et décents dans des secteurs d'avenir et promeut l'entrepreneuriat pour contribuer efficacement à l'insertion des jeunes et des femmes

**Résultats atteints** : Afin de contribuer à ce que l'écosystème entrepreneurial pour les filières innovantes soit amélioré en faveur des femmes et des jeunes dans les pays ciblés, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les femmes et les jeunes francophones porteurs de projets ont renforcé leurs capacités entrepreneuriales**

- Neuf pays retenus à ce stade pour la mise en œuvre du Programme (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, RDC, Gabon, Madagascar, Mali, Niger et Sénégal) en fonction des besoins prioritaires, des implications confirmées et des potentialités d'action. A la demande des pays concernés et des ressources additionnelles mobilisées, ce nombre va être porté à douze (Côte d'Ivoire, Guinée et Togo).
- Plusieurs missions exploratoires réalisées entre mars et septembre 2015 pour aider au cadrage du Programme. Premières missions de lancement conduites depuis février 2016. Sept pays visités. L'objet des missions est de finaliser, avec les parties prenantes, les plans d'action à mettre en œuvre.
- Incubateur d'entreprises « INCUBONS » spécialisé dans l'économie sociale et solidaire, ouvert au sein du Bureau régional de l'Océan indien de l'OIF à Antananarivo (Madagascar) en juillet 2016.
- Atelier thématique dédié à l'action des incubateurs francophones organisé à l'occasion de la 3ème édition des Rencontres de l'entrepreneuriat innovant Nord et Sud en novembre 2015, à Paris.
- Un protocole d'accord signé entre l'OIF et la Fondation Biotechnologie pour le développement durable en Afrique pour l'appui à un projet visant à développer la filière des plantes à valeur ajoutée (PVA) par la formation des « écopreneurs » en RDC.

**Résultat immédiat 2 : Un environnement institutionnel, juridique et financier favorable à la création et/ou au développement d'entreprises est consolidé dans les pays cibles**

- En marge du Forum *Local Economic and Employment Development* (LEED) de l'OCDE (Manchester, juin 2015), un atelier régional ciblant les pays francophones africains animé par l'OIF, en partenariat avec l'OCDE, a permis un échange d'expériences au niveau régional sur la mise en œuvre de l'action publique en faveur de l'entrepreneuriat, notamment la création de micro-entreprises formelles et les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat et au financement des micro-entreprises.
- Définition d'un plan d'action conjoint pour la sensibilisation des États membres de l'OHADA à la mise en place effective du statut de l'Entrepreneur, dispositif juridique facilitant la création d'entreprises formelles suite à la rencontre avec le Secrétaire permanent de l'OHADA dans le cadre la 39ème session du Conseil des Ministres (Yamoussoukro, juin 2015). Un atelier régional de partage d'expériences sur la mise en œuvre du Statut de l'Entrepreneur dans les États membres de l'OHADA a

été organisé à Cotonou (Bénin) en janvier 2016.

- L'OIF a accueilli le 16 juin 2015 à son siège, le Forum d'été du Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique sur le thème « Financement et accompagnement des PME en France et en Afrique : partage d'expériences ».
- Soutien à l'organisation du Forum panafricain sur la protection des consommateurs, qui s'est tenu à Ndjamena au Tchad en juillet 2015.

**Résultat immédiat 3 : Les acteurs francophones en charge des questions liées à l'emploi ont davantage accès à des espaces d'échanges multi-acteurs**

- Soutien à l'organisation de deux tables rondes favorisant l'échange d'expériences sur l'entrepreneuriat lors des deux dernières éditions du Forum économique international des Amériques – Conférence de Montréal. Thématiques retenues : « L'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail : une priorité pour la croissance et le développement » (juin 2015) et « Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes et des jeunes : une priorité pour le développement économique durable de l'espace francophone » (juin 2016).
- Contribution à l'organisation du Forum mondial de la langue française (20 au 23 juillet 2015 à Liège), notamment par la prise en charge de deux jeunes entrepreneurs du Sud pour leur participation à l'événement, et l'organisation de deux événements conjoints avec la DFEN sur le thème du financement participatif.
- Soutien de la 7<sup>ème</sup> édition du Forum sur la RSE au Sénégal (novembre 2015), organisée par l'Initiative RSE Sénégal, intitulée « La RSE sous le regard croisé de femmes pour un développement durable et inclusif ».
- Appui de la participation d'une délégation de jeunes entrepreneurs francophones venant de huit pays africains dans le cadre de la Semaine du numérique organisée par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) à Québec, en avril 2016.
- Appui à la participation d'une quinzaine de participants et animation d'une séance plénière sur « Incubateurs d'entreprises et Objectifs de développement durable » lors de la 3<sup>e</sup> Edition du FIJEV qui s'est tenu à Moncton, Canada Nouveau-Brunswick du 20 au 24 juin 2016.

**Changements significatifs :**

- L'année 2015, première année de mise en œuvre pour ce nouveau Programme, a principalement été consacrée aux concertations avec les pays ciblés et partenaires afin de confirmer notre approche et nos plans d'action. Les activités opérationnelles ont démarré pleinement en 2016. Toute mesure de changement est donc prématurée à ce stade.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) d'acteurs ciblés dans les pays concernés qui ont une appréciation positive quant à la qualité du dispositif d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes mis en place	0	65	-
Proportion (en %) des femmes et jeunes incubés ayant acquis et/ou amélioré leurs capacités dans la création ou la gestion d'entreprise	0	65	-
Proportion (en %) des femmes et des jeunes créateurs d'entreprise qui juge satisfaisant l'appui et les outils fournis à la création d'entreprise	0	65	-
Proportion (en %) des acteurs/réseaux francophones invités ayant participé aux manifestations et plateformes d'échanges organisées dans le cadre du programme	0	70	<b>100</b>

**Eléments Budgétaires 2015**

Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)

475 000	3 457 060	216 596	6% <sup>10</sup>
---------	-----------	---------	------------------

<sup>10</sup> **Sur le plan du partenariat financier** : le budget quadriennal du programme atteint désormais 11 millions d'euros à la faveur des contributions exceptionnelles confirmées par le Sénégal (1,5 millions d'euros), le Gabon (950 000 euros) et le Cameroun (150 000 euros) qui sont venues s'ajouter au budget multilatéral de l'OIF dédié au programme et à la contribution exceptionnelle du Canada. Des discussions avancent favorablement avec d'autres partenaires comme la Banque mondiale pour appuyer le budget du programme.

Une première tranche de 5 Millions de dollars canadiens a été versée en octobre 2016, en marge de la clôture budgétaire. A ce titre, ces ressources complémentaires n'ont pu être engagées pour la réalisation des activités sur l'exercice 2015. Le Programme a donc fonctionné uniquement sur budget du Fond Multilatéral Unique (FMU) de 475 000€, (soit un taux d'exécution de 45,6%). L'année 2015 ayant été consacrée au lancement de ce nouveau programme et aux consultations avec les pays ciblés, certaines activités ont été reportées à 2016 et les engagements ont été limités sur la période. La phase opérationnelle a pu démarrer au premier trimestre 2016.

**Sur le plan du partenariat technique** : Le Burkina Faso, le Bénin, le Cameroun, le Canada-Québec, la République démocratique du Congo, la France, le Gabon, Madagascar, le Sénégal et la Suisse ont mis à disposition leurs expertises afin de contribuer concrètement aux missions de démarrage du programme. Les expertises mobilisées aux niveaux international et national proviennent de tous les secteurs (public, privé, académique, société civile).

## Programme 8.1.2. – Développement des échanges économiques

**Résultat intermédiaire attendu** : Les organisations, pays et institutions ciblés sont davantage en mesure de développer des stratégies et échanges inter-régionaux et des projets de coopération tripartite

**UA chef de file** : DFEN

**UA associées** : DLFCO, UHS

**Contexte et enjeux du programme** : Les besoins de renforcement des capacités des organisations, pays et institutions cibles redoublent au regard de la multiplication des accords commerciaux (négociation, respect des engagements pris, mise en œuvre) et, surtout, de la complexité des sujets couverts par ces accords, des enjeux et de l'impact potentiel qui pourraient en découler. La transformation accélérée de l'économie mondiale tirée en partie par le commerce et l'investissement, l'insertion approfondie des pays francophones dans le commerce international et régional créent davantage d'opportunités d'échange et de coopération économique entre pays et régions francophones. Mais, elles accroissent en même temps le décalage entre les besoins et les capacités humaines et techniques disponibles dans ceux en développement pour mieux en tirer profit. D'où l'importance et la pertinence de continuer de développer et renforcer l'action de l'OIF pour les accompagner à relever ces enjeux et défis.

**Résultats atteints** : Afin de contribuer à ce que les organisations, pays et institutions ciblés soient davantage en mesure de développer des stratégies et échanges inter-régionaux et des projets de coopération tripartite, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Les régions francophones ont accru leur capacité à développer des stratégies inter-régionales d'aide pour le commerce**

- 1267 fonctionnaires, entrepreneurs, parlementaires, membres de la société civile, journalistes et enseignants ont été informés, formés et sensibilisés lors de 5100 activités organisées dans les 14 pays et 4 Organisation interrégionales couverts par le programme ;
- 24 experts spécialisés en politiques commerciales (déployés comme conseillers nationaux pour 15 d'entre eux, comme conseillers régionaux pour 4 d'entre et en cours de déploiement pour 5 d'entre eux).

**Résultat immédiat 2 : Les acteurs ciblés sont mieux à même de promouvoir et développer des projets de coopération tripartite et autres outils innovants de coopération**

- Des concertations régionales et interrégionales francophones ont été organisées à l'occasion du 5ème Forum global d'Aide pour le commerce (Genève, juillet 2015) et de la 10ème Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) à Nairobi en décembre 2015 ;
- Plus de 500 opérateurs économiques dans les secteurs d'agroalimentaire, d'anacarde, de riz, d'énergie, etc. en provenance d'Afrique, d'Asie, d'Océan indien, d'Amérique et d'Europe Centrale et orientale se sont rencontrés et ont discuté des projets d'alliance technologique et industrielle lors de forums d'affaires organisés avec le soutien de l'OIF ;
- Le Forum francophone des affaires (FFA) a été soutenu pour promouvoir la Francophonie économique à l'occasion des réunions économiques et des activités de reconnaissance des talents de la Francophonie économique (prix de la Francophonie économique, prix du livre économique francophone) ;
- Le Réseau des Agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI) a été lancé et ses membres formés à l'appropriation du logiciel libre « MODDLE ».
- L'étude de faisabilité sur la création d'un réseau des acteurs francophones pour la coopération Sud-Sud et tripartite a été réalisée.

**Changements significatifs :**

- Un dialogue interrégional d'aide pour le commerce est amorcé entre les régions de l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la création de la zone de libre-échange continental de l'Union africaine ;
- Deux réseaux ont été lancés, à savoir celui des ministres francophones du commerce et celui des agences francophones de promotion des investissements ;

- Des activités de mise en relation et de promotion de partenariats d'affaires directs entre opérateurs économiques dans des filières porteuses (agro-alimentaire, anacarde, hydraulique, etc.) en provenance de différentes régions francophones (Afrique, Asie, Océan indien, Amérique et PECO) ont été consolidées et relancées ;
- Des partenariats ont été consolidés, développés et élargis avec l'UE, l'OMC, l'OCDE, l'OMPI, l'OACI, le CCI, Export-Québec, ainsi qu'avec 4 organisations d'intégration régionale africaine : CEEAC, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et UEMOA

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) d'organisations, de pays et d'institutions bénéficiaires ayant renforcé leur implication dans le développement de la coopération et des échanges économiques interrégionaux	0	50	-
Proportion (en %) des régions ciblées ayant participé au développement de stratégies francophones inter-régionales	0	100	-
Proportion (en %) des acteurs ciblés (ventilés par sexe) ayant acquis et/ou renforcé des compétences en matière de coopération tripartite	0	65	-

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>890 000</b>	<b>3 175 518</b>	<b>2 368 105</b>	<b>75%</b>

### Programme 9.1.1. – Société civile

**Résultat intermédiaire attendu :** Le rôle et la place de la société civile de l'espace francophone et notamment des jeunes et des femmes sont renforcés en Francophonie et sur la scène internationale

**UA chef de file :** DAPG

**UA associées :** ensemble des UA (siège et UHS)

**Contexte et enjeux du programme :** L'espace francophone est confronté à de nombreux défis qui appellent la collaboration d'un nombre de plus en plus important d'acteurs non étatiques pour l'identification et la mise en œuvre de solutions appropriées. Parallèlement, les capacités d'influence de la société civile se sont rapidement accrues tant au niveau national qu'international.

Elle demeure néanmoins confrontée à un certain nombre de défis : (i) de définition, cette dernière étant soumise à des appréciations différentes en fonction des approches conceptuelles, des origines historiques et du contexte national ; (ii) de coordination, du fait de sa nature et sa composition hétérogène.

En outre, la capacité des Organisations de la société civile (OSC) à jouer un rôle déterminant sur leur champ d'intervention dépend notamment d'un environnement politique et juridique favorable et de la qualité des partenariats avec les pouvoirs publics nationaux, en vue de mener et d'atteindre des objectifs de développement communs et partagés.

Enfin, le rôle politique des OSC en matière de gouvernance demeure encore insuffisamment reconnu et facilité, en particulier dans l'espace francophone.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que le rôle et la place de la société civile de l'espace francophone et notamment des jeunes et des femmes soient renforcés en Francophonie et sur la scène internationale, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : La société civile de l'espace francophone est en meilleure capacité de relayer ses préoccupations auprès des Instances de la Francophonie et sur la scène internationale**

- Le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH) a été appuyé en vue du recueil de textes et de lois sur l'égalité femme-homme dans les 80 pays membres et observateurs de la Francophonie, de la réalisation d'un Atlas des expertises francophones en matière de lutte contre les changements climatiques et en matière de développement durable, et de l'organisation de séminaires de formation à l'intention des femmes et des jeunes sur la stratégie économique de la Francophonie ;
- Deux séminaires régionaux sur la contribution de la société civile à l'égalité Femme-Homme ont été organisés (Arménie et Moldavie) ;
- L'organisation d'une concertation régionale sur les négociations climatiques a été appuyée à Dakar ;
- Les associations membres du RF-EFH ont été appuyées pour organiser un événement parallèle aux 59<sup>ème</sup> et 60<sup>ème</sup> sessions de la Commission de la Condition de la Femme ;
- La participation de la société civile francophone au Forum Social mondial (Tunis, mars 2015) a été appuyée ;
- Le RF-EFH a participé à la table ronde sur l'égalité femme-homme dans le marché du travail, organisée par l'OIF dans le cadre de la 21<sup>ème</sup> Conférence de Montréal (juin 2015) ;
- Une vingtaine de jeunes issus des pays du Sud ont participé au Forum mondial de la langue française (Bruxelles, 2015) ;
- Une soixantaine d'acteurs de la société civile francophone a discuté des enjeux des négociations climatiques et échangé des bonnes pratiques résultant des initiatives qu'elles développent respectivement lors du Forum de la société civile francophone sur le thème : « Des initiatives à la base face aux changements climatiques », organisé dans le cadre de la 21<sup>ème</sup> CdP à la Convention des Nations en collaboration avec le Réseau Climat & Développement et la Conférence des OING et OSC de la Francophonie.

**Résultat immédiat 2 : La coordination et la concertation au sein de l'Organisation (sur les questions relatives à la société civile) sont améliorées**

- Plusieurs actions ont été menées en étroite collaboration avec les Directions de programme et les Unités hors Siège, en particulier l'IFDD, la DFEN, la RPNY, la DLFCD, la DEJ et le BRECO.

**Changements significatifs :**

- Le taux de satisfaction des bénéficiaires est important si bien que l'appui de l'OIF pour ce programme est fortement sollicité. Des enquêtes de satisfaction détaillées seront conduites d'ici 2018.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) d'États et de gouvernements ayant une bonne connaissance de l'action de la société civile francophone en Francophonie et sur la scène internationale	36	60	<b>36</b>
Proportion (en %) d'OSC appuyées ayant amélioré leur capacité à relayer leurs préoccupations auprès des Instances de la Francophonie et sur la scène internationale	0	50	<b>20</b>
Proportion (en %) d'agents de l'OIF ayant une compréhension/connaissance satisfaisante du rôle et de la place de la société civile en Francophonie et sur la scène internationale	18	40	<b>18</b>

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>220 648</b>	<b>74%</b>

## Programme 9.1.2. – Egalité femme-homme

**Résultat intermédiaire attendu :** Les enjeux de l'égalité femme-homme et des droits des femmes en Francophonie sont mieux intégrés au sein de l'OIF et relayés sur la scène internationale

**UA chef de file :** DAPG

**UA associées :** Ensemble des unités au Siège et hors Siège

**Contexte et enjeux du programme :** Les violences et les discriminations faites aux femmes, notamment en matière d'accès aux ressources économiques et productives, et en matière d'accès à la sphère citoyenne et politique constituent les principaux enjeux auxquels la Francophonie et ses pays membres entendent apporter une réponse.

La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, intégrées comme un obstacle au développement dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 restent également un enjeu majeur notamment dans les contextes de conflit et post-conflit.

**Résultats atteints :** Afin de contribuer à ce que les enjeux de l'égalité femme-homme et des droits des femmes en Francophonie soient mieux intégrés au sein de l'OIF et relayés sur la scène internationale, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : L'Organisation est mieux outillée pour renforcer l'intégration de l'égalité femme-homme de façon opérationnelle dans ses programmes**

- L'avant-première du film de Thierry Michel sur le Dr. Denis Mukwege, intitulé « L'Homme qui répare les femmes : la colère d'Hippocrate » a été organisée à des fins de sensibilisation sur la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et contre l'impunité en RDC.

**Résultat immédiat 2 : Les ONG ou institutions en charge de l'égalité femme-homme dans les pays francophones sont renforcées dans leurs capacités à lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes et aux filles, et participent activement à des rencontres internationales ciblées**

- Deux concertations ministérielles francophones ont été organisées en marge de la 59<sup>e</sup> session de la Commission de la Condition de la femme (autonomisation économique des femmes et violences faites aux femmes et aux filles) ; une déclaration ministérielle francophone a été adoptée sur l'autonomisation économique des femmes à l'occasion de Beijing+20.
- 4 ateliers de renforcement de capacités et une large campagne de sensibilisation en milieu rural ont été organisés dans les régions de Menabe, Atsimo Andrefana, Vakinankaratra et Antsiranana ;
- Des femmes victimes de violences sexuelles d'un centre d'accueil dédié à Tombouctou (Mali) ont été accompagnées ;
- 5 groupes de travail ont été organisés en Tunisie sur la question des besoins de réinsertion des femmes en situation vulnérable et leurs besoins ;
- La participation des femmes francophones aux rencontres internationales dédiées, telles la Marche mondiale des femmes en 2015, ou le 13e Forum international de l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) au Brésil en 2016, ainsi que le 2e Forum de Bamako sur le genre, a été soutenue ;
- L'organisation de la Conférence mondiale sur le leadership et la participation politique des femmes au Cameroun dès 2015 (Yaoundé, février 2016) a été appuyée ;
- Un colloque sur la situation des femmes au Moyen-Orient et après les révolutions arabes (Beyrouth, 2015) a été soutenu.

**Changements significatifs :**

- Des ONG en charge de l'égalité femme-homme au Mali, à Madagascar et en Tunisie ont été renforcées dans leurs capacités de plaidoyer et d'organisation.



Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) de programmes qui intègrent de manière satisfaisante l'égalité femme-homme	15	40	<b>15</b>
Proportion (en %) de spécialistes de programme bien outillés pour l'intégration de l'égalité femme-homme	18	40	<b>18</b>
Proportion (en %) d'institutions/ONG appuyées qui ont renforcé leurs capacités de mobilisation et de plaidoyer	0	60	<b>25</b>

Éléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>380 000</b>	<b>352 916</b>	<b>256 873</b>	<b>73%</b>

### Programme 9.1.3. – Intégration numérique

**Résultat intermédiaire attendu** : Le numérique et ses enjeux sont mieux pris en compte à travers et au service de toute la programmation

**UA chef de file** : DFEN

**UA associées** : ensemble des UA (siège et UHS)

**Contexte et enjeux du programme** : La profonde transformation du monde par le numérique exhorte l'OIF à prendre en compte cette révolution technologique et sociétale dans sa stratégie globale et dans l'élaboration de sa programmation, si elle veut moderniser sa vision des enjeux de la société, proposer des solutions et méthodes innovantes et tirer aussi profit des énormes potentialités du numériques pour la mise en œuvre de sa programmation.

**Résultats atteints** : Afin de contribuer à ce que le numérique et ses enjeux soient mieux pris en compte à travers et au service de toute la programmation, l'OIF a enregistré pour chacun des résultats immédiats visés, les avancées suivantes :

**Résultat immédiat 1 : Le Fonds francophone pour l'innovation numérique (FFIN) a accru les capacités de production de contenus et d'applications numériques innovants francophones, en faveur notamment des jeunes et des femmes des pays en développement ciblés**

- 4 concours de développement d'applications numériques sur le thème du développement durable ont été organisés au Bénin, au Sénégal, au Maroc et au Gabon en partenariat avec les Ministères en charge de l'environnement de chacun de ces pays ;
- 191 jeunes dont 39 femmes issus des quatre pays ont participé au concours ;
- 51 projets d'applications numériques innovantes pour le développement durable ont été conçus durant les compétitions ;
- Sur l'ensemble des pays ciblés 54 jeunes ont bénéficié d'une dotation consécutive à leur victoire au concours, un accompagnement d'un an pour le suivi de leurs projets ;
- Dans chaque pays les équipes lauréates du premier prix ont également été invitées à venir à Paris pour présenter leurs projets à la Conférence internationale des jeunes pour le développement durable (COY11) ainsi qu'à la CdP21. Durant leur séjour les lauréats ont également fait une tournée des lieux d'innovations TIC et développement durable dans 5 grandes villes françaises.

**Résultat immédiat 2 : L'Organisation est mieux outillée pour renforcer l'intégration des technologies de l'information et de la communication au service de ses programmes**

- Une conférence sur la 1ère édition du rapport "Etat de la Francophonie numérique" en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie (Paris, 18 mars 2015) a été organisée et la deuxième édition du rapport (2016) est en cours de finalisation et de publication ;
- Un Observatoire sur la gouvernance de l'Internet et la cybersécurité a été initié ;
- Un atelier-bilan de la transition de l'audiovisuel vers le numérique regroupant une quarantaine de personnes provenant de plusieurs pays francophones a été organisé en décembre 2015 à Cotonou ;
- 50 jeunes et experts ont bénéficié de renforcement de leurs compétences en participant au Hackathon de Yaoundé et au Séminaire de Cotonou ;
- La refonte de la plateforme numérique de l'initiative « Réseau francophone de l'innovation » (FINNOV) a été réalisée ;
- Avec le soutien de l'OIF, des experts et intervenants francophones ont participé activement au colloque « Innovation numérique et Francophonie » organisé en mai 2016 par le Groupe des Ambassadeurs francophones de France (GAFF) et la Mairie de Poitiers ;
- La refonte de la bibliothèque numérique du Réseau Francophone numérique (RFN) regroupant des institutions documentaires du Nord et du Sud a été soutenue.

**Changements significatifs :**

- L'atelier de Cotonou a contribué à renforcer la capacité des experts africains ciblés à appréhender les véritables enjeux économiques et sociaux liés à la transition de l'analogique au numérique ;

- Dans la poursuite du processus de refonte du Fonds des inforoutes, les actions pilotes du FFIN menées en 2015 ont permis de modéliser un format d'activités permettant d'identifier les projets innovants, créatifs et porteurs des jeunes professionnels du numérique du Sud. Ce dispositif est appelé à être consolidé dès 2017, suite aux enseignements tirés des activités de 2015 et 2016 ;
- Les concours du FFIN ont permis de créer un lien inédit entre les autorités publiques et leurs jeunes administrés grâce à la dynamique de créativité et de co-construction inhérente au mode de fonctionnement des compétitions. Les deux publics se sont réciproquement découverts des compétences et complémentarités jusqu'alors méconnues de chacun ;
- Par rapport à la situation de départ, les jeunes ciblés ont commencé à s'intéresser à la question de l'innovation dans les médias.

Indicateurs	Point de référence 2015	Valeur cible 2018	Valeur atteinte 2016
Proportion (en %) des bénéficiaires ciblés s'appropriant davantage le numérique	0	60	-
Proportion (en %) de bénéficiaires du FFIN ayant accru leurs capacités à produire des contenus et applications numériques innovantes et pertinentes	0	70	<b>100</b>
Proportion (en %) des bénéficiaires ciblés ayant accru leurs capacités à intégrer le numérique au service de la programmation	0	50	<b>100</b>

Eléments Budgétaires 2015			
Crédit initial	Crédits modifiés	Crédits ordonnancés	Taux d'exécution (Crédits ordonnancés/ Crédits modifiés)
<b>1 240 000</b>	<b>2 575 569</b>	<b>1 048 936</b>	<b>41%</b> <sup>11</sup>

<sup>11</sup> En 2015, les crédits nécessaires à la mise en paiement des soldes de subvention des derniers projets du Fonds francophone des inforoutes, n'ont pas été versés sur les lignes du programme en début d'année, tel qu'attendu. C'est en octobre 2015, qu'un report budgétaire de 2014 a pu être versé (590 000 euros). Considérant la période de réception de ces crédits, proche de la date limite d'émission des engagements budgétaires et le temps nécessaire à la vérification comptable des rapports financiers remis par les porteurs de projets, l'utilisation de ce budget attribué en fin d'année s'est avérée difficile.

### 3. ETUDE DE CAS : MISE EN ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION A MADAGASCAR

Suite à la réintégration de Madagascar au sein des Instances de l'OIF en mars 2014, un *Plan d'action intégré 2015-2018 de l'OIF en faveur de Madagascar* avait été adopté afin d'orienter plus spécifiquement les actions de coopération entre l'Organisation et Madagascar.

Ce Plan d'action, se décline selon quatre axes prioritaires. Depuis 2015, Madagascar a bénéficié d'un appui de l'Organisation dans l'ensemble de ses domaines d'intervention.

#### Axe 1 « Agir pour une démocratie renforcée et une culture de paix durable »

##### Droits de l'homme

- Séminaire conjoint de l'OIF et l'APF sur les thèmes de l'EPU, des INDH, de l'état civil et de la Réforme du secteur de la sécurité ;
- Appui à la mise en place de la commission nationale des droits de l'Homme (relecture du texte, élection des membres, formation initiale) ;
- Soutien à la rédaction du rapport à mi-parcours de l'EPU ;
- Sensibilisation de la société civile malgache sur l'action de l'OIF en matière de Droits de l'Homme.

##### Droit et Justice

- Tenue à Antananarivo, du 26 au 28 avril 2016 de la 4ème conférence sous-régionale sur le terrorisme et la criminalité transnationale organisée à l'intention des pays de l'Océan Indien ;
- Tenue à Antananarivo en décembre 2015 des Assises statutaires de l'Association africaine des hautes juridictions francophones (AAHJF) ;
- Programme triennal (2015-2017) de soutien à l'informatisation de la Cour suprême et des cours d'appels malgache ;
- Déploiement du processus conjoint avec le PNUD d'appui à l'informatisation des greffes des cours d'appel de Madagascar.

##### Elections

- Participation des membres de l'ancienne Commission électorale nationale indépendante pour la transition (CENIT) aux missions électorales de l'OIF déployées dans l'espace francophone. La Présidente de cette institution a ainsi conduit plusieurs missions d'information et de contact dont celle déployée à l'occasion du 1er tour des élections législatives aux Comores du 22 février 2015.
- Par ailleurs, l'audit du Centre national de traitement des données informations électorales, réalisé en novembre 2014, a aidé la nouvelle Commission électorale nationale indépendante

(CENI), dès sa mise place en octobre 2015, à la préparation et à l'organisation des élections sénatoriales tenues le 29 décembre 2015.

- A la demande de la Haute Cour constitutionnelle (HCC), l'OIF a organisé, en novembre 2015 un séminaire d'échange d'expériences et des bonnes pratiques en matière de contrôle de constitutionnalité et de gestion du contentieux électoral.

### **Réforme du secteur de la sécurité**

- L'OIF a pris part à la co-organisation d'un séminaire national sur la RSS du 14 au 17 octobre 2015, à Antananarivo avec l'Union africaine (UA), l'UE, les Nations unies, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le Réseau Africain du Secteur de la Sécurité (ASSN). L'objectif de ce séminaire visait à définir les grands axes d'une Lettre de Politique générale sur la RSS à Madagascar.

### **Egalité femme-homme**

- En partenariat avec le HCDH, un projet en faveur de l'autonomisation des femmes a été appuyé à travers l'amélioration de leur participation aux processus d'élaboration des programmes de développement et de budgétisation, de leurs compétences managériales et de leur productivité. Ce projet s'est traduit par l'organisation de 4 ateliers de renforcement de capacités dans les régions de Menabe, Atsimo Andrefana, Vakinankaratra et Antsiranana, ainsi que d'une large campagne de sensibilisation en milieu rural.
- Ce projet initié en 2015 a été étendu en 2016 à d'autres régions (Melaky, Bongolava, Sava et au Sud-est) et en intégrant des ateliers de formation et des campagnes de sensibilisation en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

## **Axe 2 « Contribuer à la refondation de l'éducation et favoriser l'employabilité des jeunes »**

### **Enseignement du français**

- En 2015, sensibilisation et formation de 138 chefs d'établissement aux modalités de mise en place d'actions et à la gestion des équipes pédagogiques dans une démarche de projet ;
- Appui à l'élaboration de la Politique Linguistique Educative à Madagascar, objet du séminaire régional organisé à Tuléar en 2015, sur la problématique des langues d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif malgache.
- Organisation d'un deuxième séminaire sur la question d'élaboration de la Politique Linguistique Educative à Madagascar en 2016 ;
- Formation à la démarche de projet et aux TICE de 120 professeurs de français ;
- Renforcement linguistique et méthodologique de 100 enseignants du secondaire ;
- Production de vingt programmes courts (13 mn) destinés au renforcement linguistique et pédagogique des enseignants, diffusés en 2016 sur la chaîne publique nationale de télévision (TVM).

## Numérique

- Organisation d'un atelier régional Océan indien de renforcement de capacités « Outils d'infrastructure au service de l'éducation : logiciels libres et à code source ouvert » à destination de 15 professionnels de l'éducation du 7 au 11 décembre 2015 à Antananarivo.

## Formation et insertion professionnelle

- La révision du statut des centres de formation professionnelle en lien avec les exigences de la Politique nationale pour l'emploi et la formation a été appuyée
- Dans le cadre du Sommet de la Francophonie, 45 formateurs en hôtellerie-tourisme (du CIEP et de l'Académie de La Réunion) – dont dépendent élèves ou stagiaires, - ont été formés à la transmission des attitudes et postures professionnelles adaptées en toutes occasions et dans des situations particulières, telles que des grands événements d'envergure nationale ou internationale et à un perfectionnement du français professionnel en hôtellerie-tourisme.

## Entreprenariat

- Dans le cadre de la Semaine du numérique organisée par l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) à Québec, en avril 2016, l'OIF a appuyé la participation d'une délégation de jeunes entrepreneurs francophones venant de huit pays africains dont Madagascar.
- La représentante du réseau Entreprendre au féminin Océan Indien (EFOI) a été invitée à animer la table ronde consacrée à « L'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail: une priorité pour la croissance et le développement » lors du Forum économique international des Amériques – 21e Conférence de Montréal-, qui s'est tenu du 8 au 11 juin 2015.
- A noter l'ouverture du nouveau Bureau régional de l'OIF pour l'Océan indien (BROI) à Antananarivo permet d'accueillir dans ses locaux, depuis juillet 2016, un incubateur d'entreprises « INCUBONS » spécialisé dans l'économie sociale et solidaire. 5 entreprises sont actuellement soutenues par cet incubateur et un appel à candidatures est lancé pour accompagner 5 nouvelles entreprises. Dans le cadre du programme, un appui technique de l'OIF est apporté à INCUBONS, qui se traduit par un renforcement des capacités des équipes dirigeantes, des formations offertes aux entrepreneurs et la mise en relation avec des opérateurs économiques des différentes régions de l'espace francophone. Grâce à l'appui du programme, INCUBONS pourra accroître sa capacité d'accueil et la qualité de des services offerts aux entreprises, dans le cadre de son « Programme Génération Entrepreneur ».

## Axe 3 « Appuyer la diversité et le développement culturels »

### Politique culturelle

- Les collectivités territoriales de Madagascar ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier pour le renforcement de la gouvernance culturelle à l'échelle locale. Une quarantaine de représentants des communes malgaches ont participé à un séminaire sur la prise en compte de la dimension culturelle dans les plans communaux de développement.

- Le Fonds de développement local de Madagascar a bénéficié d'un soutien (40 000 euros en 2015 et 38 000 euros en 2016) pour l'élaboration d'un programme d'appui aux communes visant l'intégration de la culture dans les stratégies de développement de leurs territoires.

### **Création culturelle**

- Le Fonds Image de la Francophonie a accordé en 2015 une aide (de 11 000 euros) à la production du pilote de la série documentaire « A toi de jouer » réalisée par Lova Nantenaina.
- L'initiative Contrat de Confiance a permis d'apporter un appui structurel à la compagnie Vahinala, pour l'organisation du Festival Itrôtra.

### **Lecture publique et édition**

- Madagascar dispose d'un centre national de lecture publique (CEMDLAC) et de 22 CLAC. Une nouvelle convention d'appui entre l'OIF et le ministère de la Culture a été signée en mars 2016. Elle porte principalement sur le renforcement du réseau CLAC existant et sur la création de 5 nouveaux centres : Miadanandriana et Ambohitseheno (région d'Antananarivo), Nosy Be Hell ville (Région de SAVA), Miandrivazo (Région de Menabe) et Antsohihy (Région de Sofia)).
- L'Association des éditeurs de Madagascar (A.Edi.M) a accompagné In Koli Jean Bofane, lauréat 2015 du Prix des cinq continents de la Francophonie, dans les rencontres qu'il a effectuées avec le public dans le cadre de la semaine de la Francophonie du 6 au 13 mars 2016 à Antananarivo.

## **Axe 4 « Soutenir la transition vers le nouvel Agenda du développement pour l'après-2015 et les Objectifs du développement durable »**

### **Négociations internationales**

- Le ministre des finances de Madagascar a co-présidé les réunions du réseau des ministres des finances des pays à faible revenu francophones, et le ministre des mines et du pétrole a co-présidé la réunion des ministres des pays mettant en œuvre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) à Lima en février 2016.

### **Développement des échanges économiques**

- Un appui a été apporté à la participation d'entreprises malgaches à la 20ème édition du Futurallia qui a eu lieu du 10 au 12 juin 2015 à Bucarest (Roumanie).
- En vue de la mobilisation et de la participation des pays francophones à la 10ème Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2015 à Nairobi (Kenya), l'OIF a organisé, en partenariat avec l'OMC, du 03 au 05 novembre 2015 à Dakar (Sénégal), une concertation régionale préparatoire pour l'Afrique, à laquelle ont été conviés et pris en charge des représentants des autorités, du secteur privé et de la société civile de Madagascar.